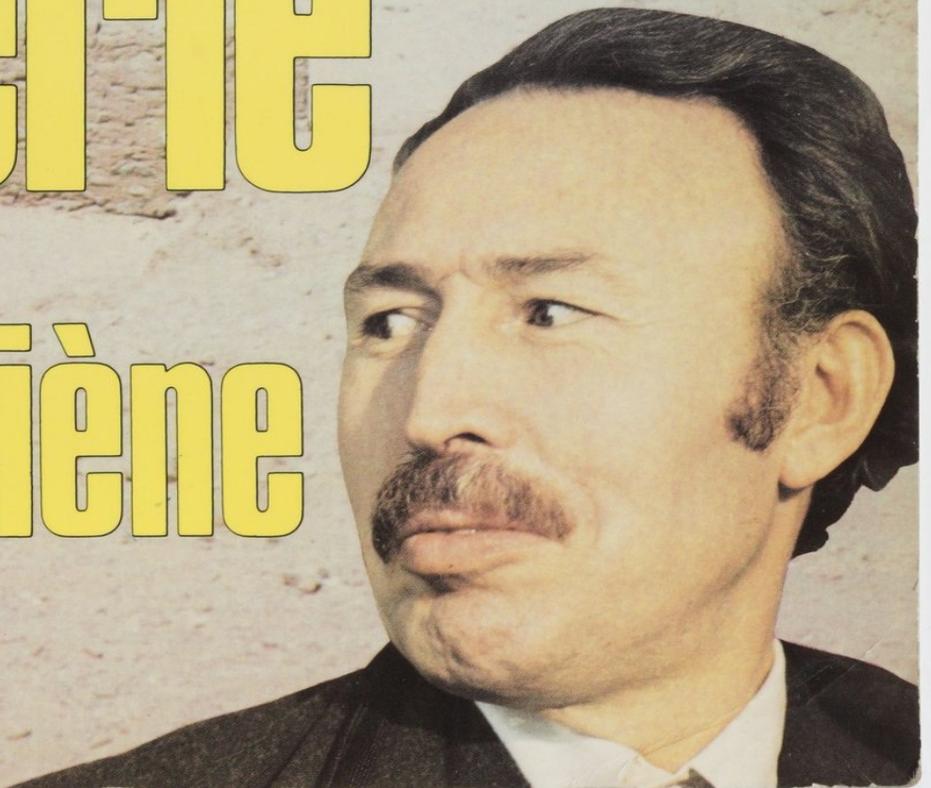


no R
19663
(2)

collection **TERRE DES AUTRES**
dirigée par **Roger Pic**

juliette minces

l'algérie de boumediène



Juliette MINCES

**L'ALGÉRIE DE
BOUMEDIÈNE**

collection
TERRE DES AUTRES
dirigée par
Roger Pic

PRESSES DE LA CITÉ

Sommaire

Couverture

Page de titre

Le message d'Abdelkader

La Colonisation

Le Mouvement National

1954-1957

1957-1962

La Crise de l'été 1962

Le populisme de Ben Bella

Les décrets de Mars

Le 19 juin 1965

Consolidation et réaménagement

Les nouvelles institutions

Le processus des nationalisations

Le choix de l'industrialisation

La révolution agraire et la radicalisation

L'émigration

La politique étrangère

Culture et enseignement

Les jeunes, les femmes

Le service national

Le tourisme

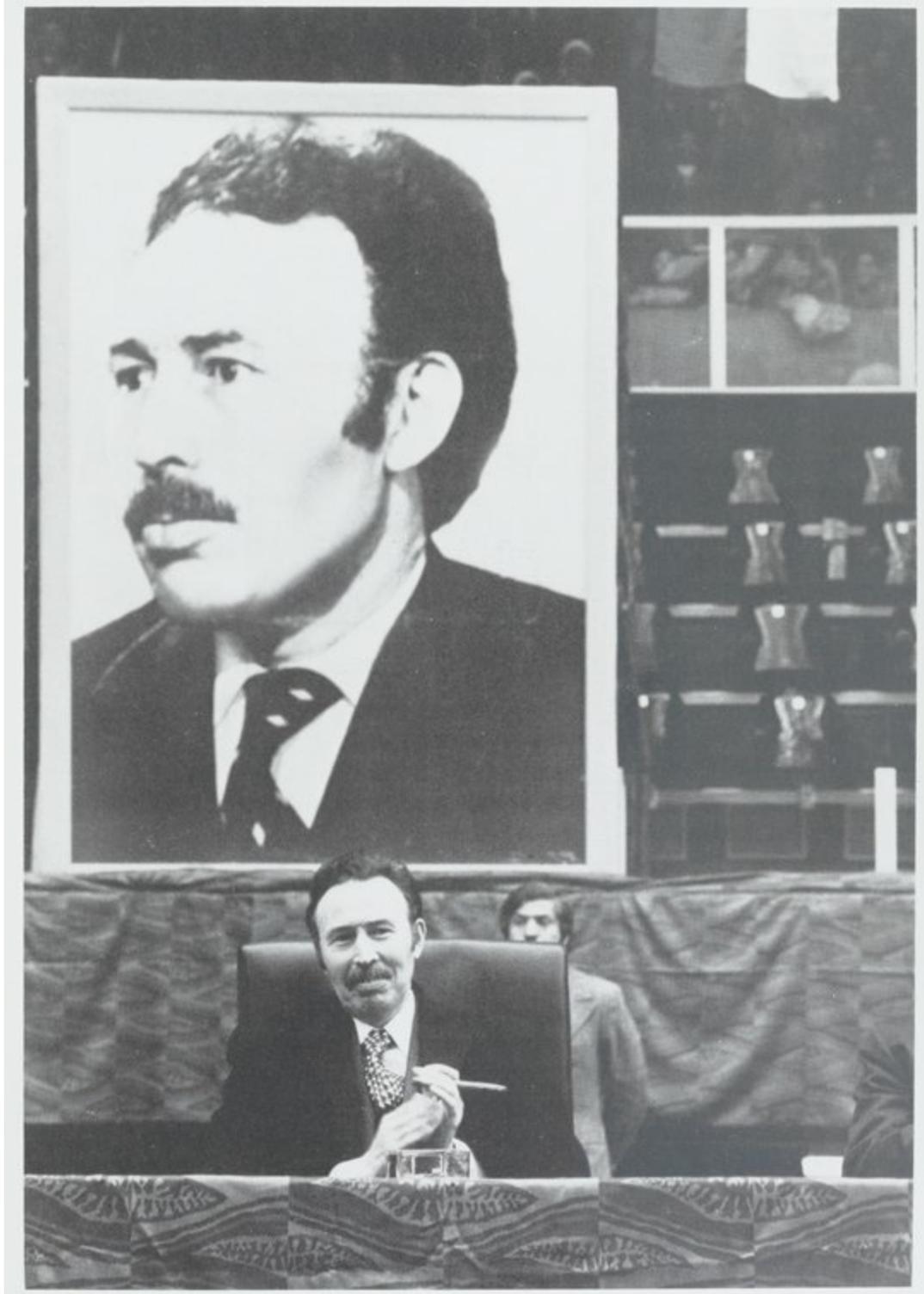
La charte nationale

Bilan

Notes

Copyright d'origine

Achevé de numériser



Le message d'Abdelkader

L'État Algérien, indépendant et souverain, se détermine, par référence historique, dans la continuité de l'action patriotique de l'Émir Abdelkader. C'est son image de précurseur, de résistant à la conquête française, qui symbolise tout le Mouvement de Libération Nationale.

La fierté et la dignité de l'Algérie se reconnaissent aujourd'hui dans l'épopée de celui qui « répondant à l'appel de son peuple, fut le rassembleur des terres, l'unificateur, l'organisateur et le restaurateur de l'État et en même temps le glaive, le chef de la Nation et de la Résistance ».

Les 17 années de son combat contre les conquérants Français s'inscrivent dans « l'histoire glorieuse de la Patrie Algérienne ». Le gouvernement algérien, qui a fait rapatrier de Damas, siège de son exil, la dépouille d'Abdelkader, a gravé sur sa tombe, édiflée au Carré des Martyrs, le message de son premier leader :

« Si la France me donnait à choisir entre posséder tous ses biens et vivre soumis ou être libre mais pauvre, je choiserais d'être libre et pauvre ».

Abdelkader avait aussi écrit en 1848 :

« Je n'ai point fait les événements, ce sont eux qui m'ont fait... »





La Colonisation

La colonisation turque d'abord, française ensuite et qui dura plus de 130 ans, avait détruit les bases mêmes de la société algérienne, en s'appropriant les terres communautaires ou de parcours et en aliénant les terres religieuses. L'Algérie était devenue une colonie de peuplement sous une colonisation directe et les colons s'étaient emparés de 3 millions d'hectares des meilleures terres qu'ils avaient mises en valeur, modernisées, tandis que les paysans expropriés étaient repoussés vers l'intérieur où ils se trouvaient sans travail, avec un cheptel réduit, tandis que l'explosion démographique accentuait encore le chômage. L'artisanat autochtone avait indirectement été liquidé, appauvrissant encore l'économie traditionnelle. Et en même temps que la colonisation se saisissait des terres, les compagnies françaises accaparaient le grand commerce.

A la veille de la guerre de libération, toute l'économie algérienne, agriculture, commerce, industrie, était dépendante de l'économie française dont elle était un simple élément complémentaire. Dans l'agriculture, 20 000 colons avaient un revenu agricole de 930 millions de francs, tandis que plus d'un million de paysans algériens et leur famille ne vivaient qu'avec un revenu agricole de 1 070 millions de francs.

Dans leur ensemble, les colons ne représentaient qu'un million d'individus, soit 10 % de la population totale, et s'étaient fortement concentrés dans les villes. C'étaient eux qui, avec la métropole, décidaient de tout. La colonisation directe et le statut juridique qui en découlait, donnaient à l'Algérie une situation spécifique. Non contents de s'approprier directement les terres et toutes les richesses minières et autres du pays, les Européens occupaient dans les villes la majorité des postes de cadres supérieurs, moyens, mais aussi subalternes. Autrement dit, ils étaient tout aussi bien grands propriétaires terriens, entrepreneurs, commerçants que plantons. Aussi, à peine 30 % d'Algériens trouvaient-ils à s'employer hors de l'agriculture. Le nombre limité des emplois en ville et à la campagne aggravait le chômage et le sous-emploi. La pauvreté était grande. Voilà pour

la dépossession économique. Il en allait de même sur le plan historique et culturel.

Devenus français par la départementalisation, les Algériens étaient niés dans leur identité.

Toutes les structures précoloniales avaient été plus ou moins détruites et ils étaient complètement coupés de leur passé si ce n'est par les légendes qui se racontaient le soir à la veillée. Arabophones dans leur majorité, la langue enseignée dans les écoles publiques était le français, et l'enseignement était le même que celui qui était dispensé dans la métropole. En fait, tout ce qu'ils pouvaient connaître de leur langue, de leur culture passée et présente leur était parvenu par la tradition orale ou dans les medressa, écoles coraniques traditionnelles qui avaient été rendues inefficaces sinon détruites. Mais étant donné la pauvreté de la population algérienne, l'accession à l'école française ou coranique était le fait d'une minorité, et l'analphabétisme dans les deux langues était largement répandu. Seuls les membres des classes moyennes accédaient à l'école coloniale de façon plus régulière et parvenaient plus ou moins à se « franciser ». Tout était conçu pour les Européens, dont la culture était la référence et la valeur dominante. Seule la religion constituait l'élément autorisé permettant aux Algériens de se différencier des Européens. En fait, la religion, refuge contre la colonisation, était un lien entre les Algériens par delà les divisions coloniales ou ethnologiques. Berbères ou arabes se reconnaissaient, à travers elle, ALGÉRIENS. C'est aussi à travers la religion que se manifestait, dans le petit peuple, la pérennité du refus de l'emprise coloniale. Elle leur permettait l'affirmation de leur identité — en l'absence de toute autre idéologie face à un colonat qui les niait en tant que peuple, malgré les insurrections qui, depuis la conquête, secouaient périodiquement l'Algérie et particulièrement le monde rural.

Le 1^{er} novembre 1954 l'Algérie bascule.

Si ce n'est pas encore l'insurrection générale, c'est déjà le point de non-retour. Les actes de sabotage et les attentats, de portée limitée d'ailleurs, marquent le début d'une lutte armée qui durera près de 8 ans, menée par le F.L.N. (Front de Libération Nationale) dont le 1^{er} novembre apprend la naissance au peuple algérien. Et malgré l'absence de préparation politique préalable, le peuple rallie rapidement le Front de Libération Nationale dont pourtant la faiblesse initiale, l'isolement de la population pouvaient laisser croire qu'il serait facilement écrasé.

En réalité, la société rurale algérienne n'était pas si passive qu'on le pensait.

Le refus des institutions coloniales, l'humiliation provoquée par la dépossession et les rapports avec les colons étaient profonds, surtout chez les paysans. D'autant qu'il existait chez eux une vieille tradition de résistance armée dans les régions montagneuses où, depuis des années, vivaient dans l'illégalité quelques maquisards nationalistes qui les avaient sensibilisés aux mots d'ordre d'indépendance. Et ce 1^{er} novembre 1954 reflétait le refus radical de la société coloniale. L'étroit programme : « indépendance nationale » satisfaisait ce à quoi aspiraient le plus les paysans : la reconquête de leur identité — avant même la reconquête des terres — , l'affirmation de soi face à une dépersonnalisation que le statut départemental de l'Algérie avait encore amplifiée.

Le Mouvement National

Comme l'écrit l'auteur algérien Mustapha Lacheraf : « Les paysans ont eu conscience du danger qui les menaçait en premier lieu, et leur réaction s'est traduite par un patriotisme combatif et guerrier autant par instinct de conservation, leurs terres étant l'enjeu principal de la conquête, que par esprit communautaire où se fondaient des concepts nationaux, spirituels et moraux ».

Avant d'en arriver au F.L.N., bien des mouvements algériens tentèrent, le plus souvent dans la légalité, d'améliorer ou de modifier le sort de leurs concitoyens. C'est devant l'échec de leurs entreprises que se dégagèrent le F.L.N. et que se déclencha cette longue lutte armée. L'histoire du nationalisme algérien moderne commence dans les années 20 par l'organisation en France des travailleurs immigrés avec la création, en 1923, de l'Étoile Nord Africaine, de Messali Hadj. Ce mouvement devient rapidement un mouvement de masses dont les cadres seront issus de la petite bourgeoisie, mais, bien que clairement anticolonialiste, il ne saura pas se donner une plate-forme cohérente. Après s'être isolé, il sera dissout en 1937. La même année, apparaît en Algérie même le Parti Populaire Algérien (P.P.A.), organisation essentiellement clandestine qui annonce la radicalisation du nationalisme algérien. L'agitation est portée dans le pays et le mérite du P.P.A. est d'avoir senti qu'il n'y avait aucun aménagement possible dans le cadre du colonialisme français. Combative, cette organisation se différencie nettement de celles qui avaient été constituées par la petite bourgeoisie et la bourgeoisie algériennes, économiquement trop faibles et socialement trop peu nombreuses pour rechercher autre chose que l'amélioration de leur statut dans le cadre colonial.

Jusqu'en 1945, c'est donc le P.P.A. qui représente le mieux le mouvement nationaliste urbain. Mais, en 1945, les terribles massacres du Constantinois qui feront du côté algérien des milliers de victimes à la suite de manifestations féroce­ment réprimées, affaiblissent considérablement le P.P.A., qui pourtant réapparaît en 1946 pour donner naissance au M.T.L.D.,

Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques. Ce mouvement constituera parallèlement à son encadrement officiel, un appareil clandestin, l'Organisation Spéciale (O.S.) dont l'objectif était, en principe, l'organisation de la clandestinité et de l'action directe. Le M.T.L.D., quant à lui, demeure légaliste et va chercher à établir un front commun avec l'Union Démocratique des Élus du Manifeste Algérien (U.D.E.M.A.), autre parti politique dominé par Ferhat Abbas et la petite bourgeoisie. C'est pourquoi le M.T.L.D. décide la dissolution de l'O.S. en 1948. Pour les grands partis, en effet, la lutte armée est une utopie. Pourtant la base populaire du M.T.L.D. s'élargit. Mais pour un certain nombre d'anciens membres de l'O.S., le M.T.L.D. n'est pas assez radical ; aussi vont-ils créer le Comité Révolutionnaire pour l'Unité d'Action (C.R.U.A.) en 1953. C'est ce groupe, des ouvriers pour la majorité, qui va décider le déclenchement de la lutte armée.

D'ailleurs, la dernière tentative réformiste de l'U.D.E.M.A. et du M.T.L.D. — leur participation aux élections de 1954 — sera un échec. (Si nous avons longuement parlé de ces nombreux partis, c'est qu'on en retrouvera les dirigeants tout au long de la lutte armée et même après l'indépendance). Devant l'inefficacité et l'impuissance de ces partis, une scission s'instaurera sur la base des moyens d'intervention et notamment la nécessité de passer à la lutte armée. Ainsi, petit à petit le F.L.N. va prendre en mains le mouvement de lutte en gagnant progressivement la confiance et l'adhésion des populations

Un des premiers groupes de la résistance armée.



1954-1957

Le déclenchement de l'insurrection n'était pas le fait d'un appareil politique homogène. Aucune théorie politique ne sous-tendait la décision de déclencher cette lutte armée. L'objectif, le seul, était l'indépendance nationale. L'action démarra simultanément dans plusieurs régions, d'abord dans les milieux ruraux, puis peu à peu dans toutes les couches sociales.

En décembre 1956, l'U.D.E.M.A. rallie le F.L.N. Puis c'est le tour des ULEMAS (janvier 56), parti fondé à Constantine par les religieux lettrés qui avaient une certaine assise régionale parmi les paysans et une assez grande audience au niveau des mots d'ordre dispensés. Jusqu'en octobre 1955, en effet, les Ulémas étaient demeurés partisans de l'autonomie interne, bien que ce parti fût l'un des premiers à radicaliser ses positions sur des bases religieuses de refus. Seuls les Messalistes (partisans de Messali Hadj) restèrent à l'écart en créant le M.N.A. Ainsi, assez rapidement, le F.L.N. rallia-t-il les éléments les plus décidés des autres partis, légalistes. Ce sont tous des gens issus de milieux modestes, souvent marginalisés et déjà dans l'illégalité ; et c'est ce qui donnera, au début de l'insurrection, aux maquis liés à la paysannerie cette coloration populiste.

Mais, dès 1956, les cadres originaires des autres partis vont rejoindre le F.L.N., au vu de ses succès populaires. Cet apport va notablement changer la composition sociale de la direction du Front, qui deviendra une coalition dominée par une écrasante majorité petite-bourgeoise sans autre idée-force que le nationalisme. En 1956-1957, une série de grèves qui toucha tous les secteurs de la population algérienne prouva l'adhésion que recevait le Front de petits commerçants, enseignants, étudiants, employés ou ouvriers. Bientôt, la répression qui s'était organisée, rassembla plus d'un demi-million de soldats français sur le territoire algérien, qu'ils quadrillèrent.

Jusqu'en 1957, c'est la montée du F.L.N. et de l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.). Les militants les plus décidés et les anciens de l'O.S. rejoignent les maquis ou les organisent. L'A.L.N., constituée en majorité de paysans, est la plus mise à contribution ; mais le rôle militaire de ces paysans

ne se transformera jamais en rôle politique. L'Algérie avait été découpée par le C.R.U.A. (devenu le F.L.N. le 14 novembre 1954) en 6 wilayas ou régions militaires dans lesquelles se répartiront les maquis, aidés, cachés, alimentés par la population. Les zones d'insécurité se multiplient et, dès 1955, les maquis s'implantent largement dans le pays. Cette montée durera donc jusqu'en 1957. En même temps, la lutte contre le M.N.A., tant en Algérie qu'en France, devient très violente.



Combattants du Front National de Libération.





Au cours de 1956, dans une maison forestière de la vallée de la Soummam, se tient le 1^{er} congrès du F.L.N. Ce congrès de la Soummam, ainsi qu'on l'appellera, dote les combattants d'un programme et d'une organisation à peu près unanimement reconnue. Deux personnalités s'y affrontent : Abane Ramdane, physiquement liquidé par la suite, et Krim Belkacem, qui deviendra l'un des hommes forts du Front. Deux décisions y seront prises, qui auront d'énormes répercussions par la suite : primauté de l'intérieur sur l'extérieur, primauté du politique sur le militaire.

La direction politique du F.L.N. est confiée à un Comité de Coordination et d'Exécution le (C.C.E.) de 5 membres responsables devant une assemblée, elle aussi nouvellement créée, souveraine, le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.). Cette assemblée, la plus haute instance, composée de 34 membres, est chargée de définir la politique du Front que le C.C.E. doit faire appliquer.

Mais au sein de ces deux instances réapparaissent des cadres des mouvements

politiques de différentes tendances. C'est de là que naîtront par la suite toutes les contradictions politiques et idéologiques du F.L.N.

Le 22 octobre 1956, l'avion qui transportait cinq dirigeants du F.L.N. qui se rendait à la première Conférence au sommet des pays du Maghreb, est arraisonné par la France.

C'est au cours de l'été de la même année que la guerre s'intensifie avec le gouvernement S.F.I.O. de Guy Mollet qui avait fait voter les pouvoirs spéciaux lui donnant toute latitude dans la poursuite des opérations. Le début de l'année 1957 marque l'installation d'une partie du C.C.E. à l'extérieur du pays, ce qui rendra les relations avec le maquis très difficiles. Jusque là, de nombreux responsables du Front avaient cru en une décision militaire. De gros bataillons furent constitués et subirent des revers avant qu'on en revienne à la tactique de harcèlements par petites unités mobiles. En 1957, la répression dans les centres urbains, notamment au cours de la bataille d'Alger déclenchée pour soulager les maquis de la pression militaire française, oblige les militants citadins du Front à se replier massivement sur les campagnes, tandis que la direction du Front gagne l'extérieur, notamment Tunis. On assistera ainsi à un décalage de plus en plus grand entre la direction politique loin du terrain des opérations et les résistants de l'intérieur qui réclameront des armes. A cause des barrages et des lignes électrifiées du dispositif français, ces dernières ne parviendront que difficilement sur le terrain. Les willayas vont être de plus en plus isolées.



1957-1962

Un deuxième C.N.R.A. (où Ferhat Abbas entre au C.C.E.) s'était réuni cette année-là au Caire où avaient été condamnés les principes antérieurs de primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur. C'est que la répression est de plus en plus grande. L'édification de la ligne Morice, bientôt complétée par la ligne Challe, isole l'Algérie de ses bases arrière ; ces barrages électrifiés vont renforcer la séparation entre les maquis et les bases arrière. Tandis que l'A.L.N. va commencer à renforcer son potentiel au-delà des frontières, les maquis vont, pour la plupart, éprouver les difficultés dues au manque de communications.

Boumediene, dont la carrière jusque-là a été relativement classique, est alors nommé à la tête de la willaya V (Oranie et frontière algéro-marocaine) et devient colonel à 26 ans en remplacement de Boussof, nommé au C.C.E. Il accède ainsi au sommet de la hiérarchie militaire de l'A.L.N. Il fait désormais partie des cinq grands chefs militaires exerçant un commandement territorial. Il installe son P.C. à Oujda, sur la frontière marocaine et se trouve être le seul chef militaire à disposer d'un quartier général à l'extérieur du pays.

En septembre 1958, le C.N.R.A. crée un Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.). Héritier du C.C.E. et responsable devant le C.N.R.A., il sera par la suite remanié deux fois. Son premier président est Ferhat Abbas auquel succèdera par la suite Ben Khedda lorsqu'il sera sérieusement question de négociations.

Dès sa création, le G.P.R.A. va rechercher une solution négociée, à la grande inquiétude de l'État-major qui craint de le voir « brader l'Algérie ». Les maquis, isolés, se trouvent confrontés à des difficultés de plus en plus grandes. L'écart entre l'intérieur et l'extérieur s'accroît. Dès 1958-1959, la bataille sur le terrain semble aléatoire. L'essentiel de l'armature paysanne du Front est détruit. L'hémorragie des cadres renforce les tendances autoritaires de la direction.

En 1959, les colonels de willayas se réunissent et, reprochant au C.C.E. de ne pas leur livrer d'armes, retirent leur confiance aux dirigeants basés à Tunis.

En fait, la crise devient plus aiguë avec le G.P.R.A. au sein duquel se dégage un triumvirat qui dirigera de fait le mouvement jusqu'à l'indépendance : Krim Belkacem, Boussouf, Ben Tobbal. C'est ce triumvirat qui crée l'État-major Général avec Boumediene à sa tête, pour susciter une force capable d'équilibrer l'autorité des maquisards de l'intérieur. L'A.L.N. devient de la sorte une force aussi politique.



Manifestation à Alger en décembre 1960.

Quant au G.P.R.A., son principal souci est de privilégier l'aspect diplomatique en vue d'aboutir à des négociations.

Entre 1957 et 1960, les masses urbaines sont plus ou moins livrées à elles-mêmes, l'appareil urbain du Front se trouvant à plusieurs reprises démantelé. Pendant cette période, c'est la paysannerie qui supporte tout le poids de la guerre et de la répression. Deux millions de paysans sont regroupés dans des camps. Dans les villes, à partir de décembre 1960, de vigoureuses manifestations populaires font participer sous de nouvelles formes, les

citadins à la lutte. Sur le plan strictement militaire, selon l'État-Major Français, la situation est favorable. Isolés par les lignes Challe et Morice, l'État-Major Algérien et l'A.L.N. sont en Tunisie et au Maroc. Le centre de gravité du pouvoir du F.L.N. se trouve à l'extérieur. Le G.P.R.A. est contesté à l'intérieur et parmi les partisans. Pourtant, grâce au Gouvernement provisoire, le F.L.N. acquiert une personnalité internationale en privilégiant précisément la diplomatie. En septembre 1959, le Général de Gaulle est amené à parler d'autodétermination. Le 28 septembre, le G.P.R.A. lui fait savoir qu'il est prêt à négocier. Depuis l'été 59, en effet, la France a envoyé 800 000 hommes en Algérie et les opérations d'envergure « Pierres précieuses » et « Jumelles » font figure de rouleau compresseur.



A la veille de l'indépendance (1962), seul l'Est algérien (willayas I, II et III) et dans une moindre mesure l'Algérois (willaya IV) ont encore une organisation digne de ce nom.

Quant au peuple, il a surtout connu la répression. Il a tout ignoré des querelles, des crises et de la lutte de tendance des progressistes contre les réactionnaires, qui ont secoué les instances supérieures du F.L.N. Il manifeste une très grande volonté d'unité, prêt à accueillir quiconque lui apportera l'indépendance. Il n'est en effet au courant ni des querelles de personnes, ni des querelles de clans. Par contre, parmi les cadres, un climat de méfiance collective se répand rapidement, tandis que se renforcent les clientèles politiques à caractère régional ou clanique. Pourtant, dans les instances supérieures du Front, on parle de plus en plus de « socialisme », bien que ce terme ne recouvre rien de précis et ne reflète aucune tendance structurée dans l'appareil. Pour certains, il est le reflet d'un besoin d'égalitarisme que des nationalisations pourraient éventuellement satisfaire.



Depuis 1960, le G.P.R.A. est en pourparlers avec De Gaulle. Les diverses phases des négociations (Melun, Lugrin, etc.) s'étirent sur près d'un an. Ben

Khedda, le président du G.P.R.A., conduit les pourparlers.

Mais c'est dans un climat de grande tension entre l'État-major et le G.P.R.A. que sont conduites les négociations sur la base de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire. Car l'État-major doute de la fermeté des négociateurs algériens. Néanmoins, l'État-major veut à tout prix éviter la crise ouverte tant que les négociations n'auront pas abouti, au nom de l'unité et en comptant sur les « chefs historiques » un peu oubliés, Ben Bella notamment. Boumediene juge en effet sa notoriété incontestable car il n'a pas participé aux luttes intestines qui ont secoué le G.P.R.A. tout au long des années de guerre.

Le 18 mars 1962 sont signés les accords d'Évian. Les 5 prisonniers d'Aulnoye(1) sont libérés et vont tous rejoindre le G.P.R.A. à Rabat. Puis ils se rendent à Oujda où se trouve Boumediene et où ils découvrent la force et la politisation de l'armée face à la faiblesse du G.P.R.A. Ben Bella, qui a déjà critiqué le fameux triumvirat, se détache des politiques et se rapproche de Boumediene. En même temps, on assiste à une fronde des colonels inquiets de la façon dont le G.P.R.A. commence à appliquer les accords d'Évian. D'ailleurs, pour des hommes comme Ben Bella ou comme Boumediene, le rôle du G.P.R.A. est terminé puisqu'il n'avait été nommé que pour négocier avec la France. Ils veulent une nouvelle convocation du C.N.R.A. pour élire une nouvelle direction chargée de préparer les élections. Au sein du G.P.R.A., Ben Bella sait qu'il est minoritaire, mais qu'il serait majoritaire au sein du Parlement algérien, le C.N.R.A.

Réfugiés algériens à la frontière marocaine.



Pour assurer la transition, un « Exécutif Provisoire » a été nommé et s'installe le 7 avril 1962 à Rocher-Noir afin de préparer le référendum sur

l'autodétermination. Il est également chargé de l'administration de l'Algérie et du maintien de l'ordre. Ce qui n'est pas une mince affaire car la période qui va du cessez-le-feu (mars 1962) à l'indépendance (5 juillet 1962) est, dans les villes, une des plus meurtrières de la guerre : les combats entre le F.L.N. et l'Organisation de l'Armée Secrète (O.A.S.), organisation d'Européens d'Algérie et militaires dissidents de l'armée française qui refusent l'indépendance, mettront le pays, et principalement les villes, à feu et à sang. A Alger, face à ce mouvement ultra-colonialiste qui pratique la politique de la terre brûlée, la « zone autonome d'Alger » fera preuve de capacités d'organisation certaines pendant 4 mois.

Ces luttes et ces exactions particulièrement sanglantes auront pour conséquence le départ de plus de 750 000 Européens d'Algérie et pour un grand nombre d'entre eux, l'abandon de leurs biens. C'est ainsi que la majeure partie des terres de colonisation sont abandonnées, momentanément pense-t-on. Mais le départ de ces « pieds-noirs » va poser le problème des « biens vacants ». Les accords d'Évian prévoyant la possibilité pour « les pieds-noirs » de rester en Algérie, c'est l'Exécutif Provisoire qui est chargé de discuter avec l'O.A.S., car il craint le départ de tous les Français, notamment les cadres administratifs que les Algériens ne sont pas préparés à remplacer. Mais c'est l'échec et le vide administratif accompagné d'une anarchie sanglante. Et l'Exécutif Provisoire va disparaître après avoir joué un rôle quasiment nul.¹



Manifestations pour la proclamation de l'indépendance.



La Crise de l'été 1962

Le 5 juillet 1962, l'Algérie proclame son indépendance après 132 ans de colonisation et plus de 7 ans d'une guerre qui avait fait plusieurs centaines de milliers de morts et pendant laquelle près de 2 millions de paysans avaient été « regroupés ». Après la période de l'O.A.S. le pays est totalement désorganisé.

Dès le mois de juillet, une grave crise avait éclaté entre l'État-major et le G.P.R.A. Ce dernier, en toute illégalité, avait donné ordre à l'Armée de Libération Nationale de ne plus obéir à l'État-major, c'est-à-dire à Boumediene notamment. Ben Bella se désolidarise de cet ordre et demande la convocation du C.N.R.A.

Ben Bella, qui est au Caire, décide de faire son entrée en Algérie par la frontière marocaine. Boumediene a installé son P.C. à Souk-Ahras, à l'Est du pays. Le G.P.R.A. est à Alger. Ben Bella s'installe alors à Tlemcen, où vont venir le rejoindre les opposants au G.P.R.A. De cette position forte, Ben Bella veut trouver un accord avec le Gouvernement Provisoire. Avec ses partisans, Boumediene décide de soutenir Ben Bella, et lui propose de marcher de Tlemcen sur Alger sans marchander. Finalement, Ben Bella signe avec le G.P.R.A. un accord le 2 août. La willaya IV occupe la capitale, officiellement pour désarmer la zone autonome, en réalité pour empêcher les troupes de Boumediene d'y faire leur entrée.

La crise va durer jusqu'en septembre, avec d'un côté Ben Bella qui crée un Bureau Politique comprenant Khider et Bitat (deux des anciens prisonniers d'Aulnoye), Boumediene et l'A.L.N. des willayas I, II (l'Est), V (l'Ouest) et VI (Sud) ; de l'autre côté on trouve les willayas III (Kabylie) et IV (Ouest Algérois) rejointes par le G.P.R.A. et des hommes comme Boudiaf (lui aussi codétenu d'Aulnoye).

Le 25 août éclatent à Alger des incidents sanglants tandis que l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.), syndicat créé en 1956 par le F.L.N., ainsi que l'Union Générale des Étudiants (U.G.E.) et le Croissant Rouge Algérien, organisent des meetings contre la guerre civile. Boumediene

et l'A.L.N., qui n'avaient pas accompagné Ben Bella à Alger, se dirigent avec leur armement moderne sur la capitale, où ils entrent le 4 septembre, non sans avoir rencontré sur la route une résistance symbolique. Le Bureau Politique décrète Alger zone démilitarisée. Des élections pour la première Assemblée Nationale Constituante sont organisées. Elles recueillent 95 % des suffrages. Ferhat Abbas est élu Président de l'Assemblée Constituante et Ben Bella est nommé chef du gouvernement. L'Exécutif Provisoire transmet tous ses pouvoirs au premier gouvernement de l'Algérie indépendante, dont le ministre de la Défense est le colonel Boumediene. Khider est nommé Secrétaire Général du Bureau Politique du F.L.N. En réalité, le F.L.N. est exsangue. Déjà, en juin 1962, lors de la réunion de Tripoli, la crise de direction était ouverte. Le programme de Tripoli, premier travail d'élaboration théorique du F.L.N. depuis le Congrès de la Soumman, se limite à dénoncer les faiblesses du Front, la tendance progressiste reprochant à l'autre tendance idéologique son « indigence », sa « mentalité féodale et l'esprit petit-bourgeois » qui « risquent de faire aboutir le futur État algérien à une bureaucratie médiocre et antipopulaire dans les faits, sinon dans les principes ».

Pour les masses populaires, l'Algérie était enfin indépendante et c'était tout ce qui importait. Elles n'avaient jamais eu vent des crises qui, régulièrement, avaient secoué les appareils directeurs de la lutte. Elles avaient une profonde volonté d'unité issue du rêve de fraternité né de la guerre, et ceci escamotait tout problème de classes.

Mais la lutte pour le pouvoir avait empêché de préparer efficacement les lendemains de l'indépendance. Il n'y avait aucune mobilisation réelle pour la construire. Et dans les instances dirigeantes, les avis étaient très partagés quant à l'orientation qu'il fallait donner à cette indépendance. Tout était à organiser sinon à créer, et en premier lieu l'État. Mais les cadres manquaient et les dirigeants n'étaient pas homogènes. Cette « révolution » était en outre chargée d'espairs contraires selon que l'on avait affaire aux paysans, aux petits-bourgeois, aux propriétaires terriens ou aux quelques capitalistes existants, partagés entre la tradition islamique et la culture moderne. En outre, pour certains, l'objectif premier était tout simplement de prendre la place des Français.

Ce qui avait lié entre elles les différentes classes et les tendances de la société algérienne, c'est-à-dire la revendication de l'indépendance, avait disparu avec l'indépendance elle-même pour faire place à une course au pouvoir et aux

postes de commande.

L'été 1962 et la grave crise qui secoue le F.L.N. jettent les masses dans le chaos. Le F.L.N. se désagrège et l'A.L.N. perd de sa vigueur organisationnelle sous l'afflux des « marsiens » : les maquisards de la dernière heure. C'est ainsi que l'armée double ses effectifs en l'espace de quelques mois.

L'autre fait marquant qui va de la constitution de l'Exécutif Provisoire à la crise de l'été 62 est le départ massif des Européens à la suite des exactions de l'O.A.S. Ce départ et ses conséquences seront à l'origine de la coloration populiste du régime de Ben Bella, en posant le problème des « biens vacants ». Indépendamment des domaines agricoles, des petites entreprises ou des ateliers et des commerces abandonnés, il y a les immeubles, les voitures, les appartements qui vont donner lieu à une énorme spéculation. L'anarchie est à son comble, accentuée encore par le retour de tous les emprisonnés et internés. Aucune structure n'est organisée pour les accueillir ou pour mettre un frein à cette course aux biens abandonnés. L'économie est totalement désorganisée et sur les terres « vacantes », les paysans attendent, sans savoir ce qu'il est bon de faire. C'est la saison des récoltes, des vendanges. Si rien n'est entrepris, c'est la famine pour l'année à venir.



Le populisme de Ben Bella

Spontanément, les paysans vont se remettre au travail, rapidement rejoints par des membres de l'U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs algériens). Ils constitueront de fait les premiers comités de gestion, organisation que l'on peut dire quasi spontanée, permettant aux activités agricoles de reprendre, malgré l'absence des patrons, et au pays de ne pas s'enliser totalement. Car, pour ce qui est des autres secteurs de l'économie, il faut remplacer les « Pieds-Noirs » sans préparation, dans tous les domaines, y compris l'administration. Ceux-ci se sont enfuis en ne laissant rien en place, après avoir détruit les documents, désorganisé l'infrastructure. Les caisses sont vides, les banques pillées, les capitaux en fuite. Quant à la lutte pour le pouvoir, elle n'a toujours pas cessé. Khider, qui a été placé à l'automne 1962 à la tête du Parti, espère par ce biais contrôler l'État. Ben Bella, chef de l'État, se cherche une assise sociale pour renforcer son pouvoir. La population est écœurée, et le chef de l'État ne peut ni s'appuyer sur une bourgeoisie dotée de traditions politiques et de compétences économiques et techniques, ni sur un parti révolutionnaire capable de dynamiser les Algériens. Aussi la politique de Ben Bella sera-t-elle un perpétuel louvoiement entre les groupes dirigeants et la masse du peuple, car il ne disposera jamais d'un appareil ayant une cohésion suffisante.

En octobre, sous la pression de l'U.G.T.A., le gouvernement va essayer de mettre fin aux spéculations en décrétant l'annulation de tous les contrats de vente signés depuis l'indépendance, le gel des biens vacants agricoles ainsi que l'interdiction de toutes transactions sur les biens mobiliers et immobiliers. Mais dans le même temps, Khider brise l'U.G.T.A., organisation alors en pointe et qui avait soutenu l'initiative des paysans des comités de gestion qui s'étaient lancés à temps dans les labours d'automne. Quant à l'A.L.N., discrète, repliée sur elle-même, sans prendre part directement à la lutte pour le pouvoir, elle constitue une véritable citadelle ayant ses organisations propres, et devient l'armature réelle du nouvel État, dont le problème majeur est la construction d'un appareil d'État moderne. On

fait, dans cet objectif, appel à des fonctionnaires formée dans les écoles étrangères, mais l'opération a lieu sans contrôle politique permettant une orientation homogène de ces cadres. En fait, l'appareil d'État est plaqué sur l'administration qui existait du temps de l'Exécutif Provisoire et s'organise en clans ou groupes de pression selon leurs affinités. C'est en même temps, avec l'appropriation de certains biens vacants, l'enrichissement soudain des classes moyennes qui vont peu à peu s'infiltrer dans l'appareil. La bourgeoisie algérienne devient détentrice non des moyens de production mais, pour une large part, de l'appareil d'État.

Si, selon les grandes déclarations présidentielles, il n'y a pas de différenciations de classes en Algérie, dans la réalité, dès 1958, les chiffres indiquent que l'Algérie a une population active de 2 500 000 personnes, une bourgeoisie de 50 000 individus, la petite bourgeoisie étant évaluée à 170 000 personnes. L'indépendance n'aura qu'accentué ce phénomène. Ainsi mises à part des propriétés des Européens, 90 000 petites entreprises industrielles, artisanales ou commerciales appartiennent à des Algériens dont 7 à 8 000 emploient une main-d'œuvre salariée. Enfin, 25 000 propriétaires algériens détiennent 2 300 000 hectares de terres qui ne seront pas touchées jusqu'en 1972.

Sur le plan politique, c'est autour du problème des biens vacants et de l'autogestion que se cristallisera la crise fondamentale qui secoue la société algérienne. Une lutte ouverte se fera jour entre les tenants de l'autogestion — le groupe socialisant qui encourage Ben Bella, soutenu par l'U.G.T.A., à développer et renforcer cette expérience — et les opposants à l'autogestion : toute la bourgeoisie et la petite bourgeoisie algériennes qui se trouvent infiltrées dans l'appareil d'État et dans le Parti. Quant à l'armée et à Boumediene, ils ont tendance à considérer qu'il vaut mieux développer les coopératives de production.

Entre-temps, en janvier 1963, Khider décapite l'U.G.T.A., trop « activiste ». Pour renforcer son assise populaire, et sous la pression des paysans autogestionnaires qui ne savent toujours pas pour qui ils travaillent puisque les droits des propriétaires n'ont toujours pas été remis en question, Ben Bella, en mars 1963, va promulguer les Décrets de Mars sur l'autogestion.

Les décrets de Mars

Ces décrets institutionnalisent véritablement l'expérience autogestionnaire et remettent entre autres 1 200 000 ha de terres entre les mains des paysans, provoquant le départ de Khider de la direction du Parti. Ils entérinent en quelque sorte un fait accompli, mais en même temps ils en organisent les modalités. Ben Bella devient le dirigeant incontesté de la masse du peuple. Il se laisse alors prendre par cette dynamique populiste qui donne aux travailleurs agricoles une telle superficie de terres, parmi les meilleures, et plus de 400 entreprises industrielles et artisanales.



Réunion d'un Comité rural d'Autogestion.

Sans entrer dans les détails de l'organisation de l'autogestion, disons simplement que l'assemblée des travailleurs d'une entreprise élit un conseil des travailleurs (si l'entreprise comporte plus de 30 travailleurs permanents) qui, lui-même, nomme le comité de gestion chargé d'élire son président. En face du président, un directeur est nommé par l'État. Il doit être un technicien qualifié. Les instances de tutelle sont, au premier niveau, le conseil communal d'autogestion, au niveau plus élevé, la présidence du conseil. Autour, un certain nombre d'organismes chargés de la commercialisation, de l'approvisionnement, des réparations, etc. Le patrimoine du collectif est évidemment inaccessible. Les employés de l'autogestion sont rémunérés selon une base quotidienne et perçoivent une rémunération indirecte sous forme de services sociaux (logements, assurances sociales, etc.). A la fin de l'année, ils participent aux bénéfices de l'entreprise. Les premiers problèmes provenaient du fait que les travailleurs ne connaissaient ni leurs droits, ni leurs devoirs et qu'ils avaient plutôt tendance à se considérer comme des salariés de l'État au lieu de « prendre leur destin en main ». Et après une brève période d'enthousiasme, ils avaient tendance à déléguer leurs pouvoirs et à s'en remettre aux décisions du comité de gestion, dont les membres se transformaient rapidement en « petits chefs ». Quant à l'environnement, entreprises socialistes au sein d'un ensemble capitaliste, l'autogestion se voyait freinée sinon sabotée en amont comme en aval par les organismes théoriquement chargés de l'aider. Si, officiellement, l'autogestion était le garant que l'Algérie allait vers le socialisme, dans les faits, les éléments qui lui étaient hostiles étaient les plus forts et c'est avec ces éléments que Ben Bella devait composer.

Pour renforcer l'autogestion et la rendre irréversible, une campagne fut lancée pour la « restructuration démocratique des comités de gestion » afin que les travailleurs puissent élire leurs représentants authentiques. On décida d'appliquer le programme de Tripoli, d'organiser des stages de chargés de gestion, etc. Dans ce secteur, quelque chose se passait en Algérie. Mais cela ne touchait, en avril 1973, que 70 000 personnes dans l'agriculture, considérées en quelque sorte comme des privilégiés.

En même temps, on lança un certain nombre de campagnes pour mobiliser la population, ce qui, en l'absence d'un parti effectif, se présentait à chaque fois comme une gageure. Ainsi, la campagne de reboisement, destinée à freiner une érosion qui emporte annuellement 40 000 ha de terres. Mais cette première initiative, prise dans l'enthousiasme général et qui aurait pu

résoudre à l'échelle nationale le problème du chômage, ne se renouvellera qu'avec la révolution agraire de 1972.



On s'attaqua aussi, toujours sous la pression de l'U.G.T.A., à l'autogestion industrielle en mettant sous comité de gestion les deux plus importantes entreprises industrielles d'Algérie : Acilor et les Verreries d'Afrique du Nord. Mais, en même temps, le populisme de Ben Bella se manifesta par des actions dérisoires comme la mise sous autogestion de cafés, de restaurants, d'hôtels, etc., ce qui provoqua la panique des petits possédants, commerçants et artisans. Et ce secteur commercial autogéré n'en fonctionna pas mieux pour autant. En réalité, seules 5 % des entreprises du secteur autogéré industriel pouvaient être considérées comme réellement industrielles et 45 % des entreprises n'étaient que semi-artisanales. A elles toutes, elles ne regroupaient que 10 000 ouvriers, et sans une aide considérable de l'État, elles ne pouvaient se développer.

En septembre 1963, l'autogestion intéresse donc 1,5 million d'ha, 1 700 entreprises dont 425 industrielles et 80 000 travailleurs permanents. Sur 13 % des terres cultivables, elle fournissait 1/3 des céréales, 1/4 du vin et 45 % environ des agrumes.

En octobre 1963, Ben Bella décide la nationalisation de nouvelles terres du colonat. Le secteur autogéré agricole couvre alors 3 millions d'ha et emploie 200 000 travailleurs. Il représente un peu moins d' 1/6 des terres cultivables, 1/3 des surfaces cultivées et fournit la quasi-totalité des cultures riches. L'essentiel de l'autogestion sous Ben Bella est donc agricole et regroupe environ 2 000 entreprises. Elle fait vivre environ 1 million de personnes sur 8 millions de paysans algériens.

Dans le contexte global de l'Algérie de l'époque, trop de forces hostiles à l'autogestion l'entouraient. Quant à Ben Bella qui pourtant, s'en était fait le chantre, il ne se donna jamais les moyens de sa politique. Le secteur socialiste, comme on le nommait, était noyé dans une économie de marché, le Président étant trop soucieux de ne pas mécontenter certaines classes politiques algériennes.

Ces conditions ne furent pas modifiées quand, à la faveur du bref conflit algéro-marocain d'octobre 1963, le secteur autogéré fut élargi, on l'a vu, par la nationalisation d'un million d'hectares appartenant aux colons. En ce même mois d'octobre, se tint le Congrès de l'autogestion agricole où les participants ne se privèrent pas de formuler de sévères critiques et où il fut prouvé que certaines entreprises autogestionnaires avaient été détournées de leur but. En l'absence d'un parti révolutionnaire organisé et d'un syndicat efficace, le secteur socialiste, qui subissait une bureaucratisation, voyait ses difficultés se répercuter jusque dans la production, qui diminuait régulièrement. En outre, malgré les déclarations officielles qui se référaient au secteur autogéré, l'État n'était pas « l'État des Travailleurs » et les travailleurs de l'autogestion, considérés pourtant comme l'avant-garde du socialisme algérien, n'avaient aucun pouvoir politique, si ce n'est un pouvoir d'appoint, utilisé par la gauche du régime, de temps à autre, à la faveur d'un débat. Quant au pays agricole profond, qui n'avait pas eu la « chance » de posséder de grands domaines à autogérer, il piétinait et des mécontentements commençaient à se manifester. Le chômage était quasi général, notamment sur les terres arides. La centralisation était telle que les préfets, sur le plan local, n'avaient aucune autorité pour résoudre les problèmes régionaux.



Répartition de bénéfices dans un domaine autogéré.

Partout, à cause de l'exode rural, la crise du logement sévissait. On détruisait des bidonvilles qui étaient aussitôt reconstruits ailleurs. De nombreuses autres mesures humanitaires étaient prises mais se transformaient en mesures démagogiques, faute de structures adéquates.

Aussi Ben Bella était-il à la fois critiqué sur sa gauche et sur sa droite. En septembre 1963, Ferhat Abbas, par exemple, abandonnait par mesure de protestation son poste de président de l'Assemblée Nationale. (Pourtant Ben Bella fut élu président de la République avec 95 % des voix). Sur sa gauche, parce que ce courant faible et minoritaire estimait qu'il n'allait pas assez loin dans la voie du socialisme. Sur sa droite, par un courant faible lui aussi et orienté vers le capitalisme privé. Le courant principal, largement majoritaire, se trouvait dans l'appareil d'État. Issu de la petite bourgeoisie, il était favorable à la constitution d'un fort secteur étatique visant à créer un capitalisme d'État. Hostile aux principes de l'autogestion, il était favorable à la constitution d'entreprises publiques gérées par des administrateurs. Il visait

à se constituer en bourgeoisie administrative largement privilégiée, mais était incapable de résoudre les problèmes posés par le déséquilibre croissant entre l'expansion du secteur urbain et la stagnation des campagnes. Les problèmes du chômage et du sous-emploi se posaient en termes de plus en plus aigus.

Face à cette contradiction en apparaissait une seconde, plus voilée mais tout aussi importante, celle entre les Ben Bellistes et les militaires. Ces derniers détenaient au moins la moitié des postes clés et étaient en désaccord avec les méthodes employées par Ben Bella. Considéré comme brouillon, voire démagogue par les gens de l'A.N.P., ceux-ci lui reprochaient en outre qu'il y ait trop de paysans sans terre ni ressources parmi les anciens maquisards. Face à l'autogestion qu'elle critique, l'A.N.P. gère très strictement des coopératives. Elle a également un style très différent, conservant notamment des liens très étroits avec tous ceux qui ont travaillé en son sein. Et autour de Boumediene, l'équipe est très homogène.

Le conflit frontalier algéro-marocain, qui donne lieu à des manifestations de chauvinisme avec lesquelles l'A.N.P. est en désaccord — elle aurait préféré des pourparlers — donne à Ben Bella l'occasion de contrecarrer l'influence croissante de Boumediene, ministre de la Défense, en mission à Moscou, en nommant Tahar Zbiri chef d'État-major. C'est l'éternelle politique consistant à diviser pour régner.

Face à cette force que représente l'A.N.P., Ben Bella veut lui trouver un contrepoids en rénovant le Parti. Il décide donc de la préparation du 1^{er} Congrès du F.L.N. afin de le reconvertir en parti d'avant-garde.

A la veille de ce congrès, qui se tient en avril 1964, le F.L.N. compte environ 100 000 membres, surtout des permanents. Il est composé d'éléments hétérogènes, les conservateurs craignant que l'autogestion, mieux organisée, ne devienne un danger pour leurs privilèges. En fait, c'est un appareil bureaucratique sans liens avec la population et c'est cet appareil que le congrès tient à transformer en parti révolutionnaire.

La Charte de ce congrès, elle, est le produit d'une minorité de militants révolutionnaires qui en font un texte en avance d'au moins 10 ans sur les

réalités du pays. Lors de la tenue du congrès, cette charte fut pourtant adoptée sans difficulté. Ce qui fut intéressant par contre, ce fut l'élection du Bureau Politique : il reflétait, quant à lui, le véritable rapport des forces en présence, c'est-à-dire un équilibre des appareils.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les textes votés à la majorité restèrent lettre morte, et les éléments hostiles au socialisme (pourtant prôné) ne furent jamais combattus.

Du point de vue économique, la situation était toujours aussi difficile et le seul palliatif au chômage demeurait l'émigration.

Pourtant le potentiel économique de l'Algérie était réel. L'Algérie disposait en effet d'une infrastructure non négligeable, héritage de la période coloniale : dix ports dont trois d'importance internationale : Alger, Oran, Annaba (ex-Bône) ; 10000 km de bonnes routes, vingt aérodromes civils, 4 300 km de voie ferrée, un réseau électrique de 600 000 km, le tout complété par une douzaine de barrages produisant plus d'un milliard de KW/h d'énergie ; une infrastructure sanitaire et scolaire nettement insuffisante, certes, mais existante.

De plus, l'Algérie produisait 3 millions de tonnes de fer (Ouenza), 600 000 tonnes de phosphate (Tebessa), près d'un million de tonnes de charbon (Kenadza). Enfin, le minerai de fer, de zinc, de cuivre et les matières premières — liège, alfa, laines et peaux, métaux non-ferreux, etc. — étaient également abondants. Surtout, l'Algérie possédait deux richesses d'importance capitale sur lesquelles elle allait d'ailleurs miser pour son développement économique : le gaz de Hassi-R'Mel et le pétrole.

Mais l'ensemble du secteur industriel se trouvait concentré autour d'Alger et d'Oran. Dans le reste du pays, on avait fait peu d'efforts pour implanter des industries de transformation. Même des entreprises existantes n'avaient pas été remises en marche ou fonctionnaient au tiers de leur capacité. Entre 1963 et 1965, seule la production pétrolière augmente tandis que les autres branches stagnent ou même voient leur production diminuer. La chute des investissements fut encore plus brutale que celle de la production, tandis que les dépenses de fonctionnement augmentaient.

L'Algérie dut alors faire appel à une aide extérieure massive, l'aide de la

France étant insuffisante bien que déterminante, dans le cadre des accords d'Évian. Elle se tourna alors vers la Chine, l'U.R.S.S., etc. En 1964 pourtant, l'aide fut moins importante et la Banque Centrale dut prendre le relai, provoquant un processus inflationniste. Mais grâce aux exportations de pétrole, la balance commerciale était favorable. Parallèlement, on assista à la fuite des capitaux : l'aide française repartait plus vite qu'elle n'arrivait après avoir bénéficié aux couches privilégiées. D'autre part, il n'y avait pas en Algérie une fiscalité rationnelle pendant les années 1963-64. Enfin l'Algérie ne touchait qu'une part dérisoire sur les hydrocarbures, tandis que le pétrole rapportait aux compagnies étrangères 4 millions de francs par jour, brut. L'Algérie demeurait étroitement dépendante de la France, dont l'aide s'élevait à 800 millions de francs : 400 millions en aide liée, 400 millions en aide libre.

A l'époque, l'Algérie ne contrôlait aucun des secteurs les plus importants de l'économie : banques, assurances, commerce extérieur, mines, industrie. Les seuls secteurs où la politique algérienne était dynamique étaient la politique étrangère et la scolarisation des enfants, grâce d'ailleurs en partie à la coopération avec la France (près de 50 % des enfants d'âge scolaire avaient été scolarisés).

En fait, et compte tenu de la structure nouvelle de la société algérienne, de l'idéologie de ses fonctionnaires et de ses cadres, et de la dépendance du pays vis-à-vis de la France, il est normal que le « socialisme algérien » de la période benbelliste soit essentiellement demeuré verbal.

C'est que, lié par les accords d'Évian et craignant le vide, Ben Bella ne toucha pas aux structures administratives héritées de la France et de l'Exécutif Provisoire.

Quant à l'État, il était accaparé par les clans sur lesquels Ben Bella jouait tout en se réservant un rôle d'arbitre.

Pendant toute cette période, le poids de l'armée demeura toujours très important. Boumediene est nommé, le 13 mai 1964, vice-président du Conseil (bien que le second personnage de l'État soit le président de l'Assemblée Nationale) et de nombreux ministres, proches de ce dernier, sont issus de l'A.N.L. D'ailleurs, celle-ci joue un rôle économique parallèle, considéré comme conservateur, gérant des coopératives de production de

façon très hiérarchique et sur lesquelles le Parti, le syndicat, etc., n'ont aucun droit de regard. Elle est hostile à la fois au capitalisme libéral et à l'autogestion (qu'elle estime utopique), et répudie fortement le marxisme-léninisme, idéologie étrangère à l'arabo-islamisme. Elle serait plutôt favorable à un capitalisme d'État.

Les derniers mois du régime de Ben Bella sont marqués par une concentration des pouvoirs : celui-ci est devenu à la fois président de la République, chef du Gouvernement, Secrétaire général du Parti, supervisant les ministères de l'Intérieur, des Finances et de l'Information.

Il continue à tenter de diviser l'entourage de Boumediene en essayant de « jouer » contre lui, en vain, des hommes comme Bouteflika, Cherif Belkacem, Medeghri, etc. Il crée enfin, en 1964, des milices populaires dirigées en fait contre l'A.N.P., à l'instigation de certains de ses conseillers qui se méfient de l'armée.

Début 1965, c'est la gabegie. Le socialisme, expression souvent employée, est un mot totalement discrédité dans la population. La crise apparaît sur la place publique. Des rumeurs de coup d'État circulent. C'est aussi la période de la préparation de la Conférence afro-asiatique qui doit se tenir fin juin à Alger et sur laquelle Ben Bella compte pour marquer son triomphe sur le plan international et redorer son blason sur le plan intérieur. En prévision de cette conférence, qui doit être un nouveau Bandung, il va chercher à se défaire de Bouteflika et à rattacher les Affaires étrangères à la Présidence. On lui reproche aussi le rôle accru des conseillers étrangers, qui sont alors au nombre de 4 000.

De plus en plus et de tous côtés, on presse Boumediene d'intervenir. Celui-ci, qui a plutôt tendance à laisser pourrir la situation, hésite pendant un temps. Mais devant la situation qui empire, il décide d'agir.

Le 19 juin 1965, Ben Bella est renversé par l'armée, sans qu'il y ait eu de résistance dans le pays. A peine quelques protestations sans suite, et, après un mois d'hésitation, la constitution par la gauche d'un mouvement faible, vite dissout.

En fait, la chute de Ben Bella et le silence du pays montraient clairement son échec patent dans la construction de l'État et la formation du Parti, les deux éléments les plus importants pour réaliser l'indépendance réelle de l'Algérie.

Le 19 juin 1965

Le coup d'État du 19 juin 1965 donne naissance au « Conseil de la Révolution », nouvelle instance dirigeante du pays, qui se déclare le « dépositaire de l'autorité souveraine ». A titre provisoire — en fait cela durera plus de dix ans — il définit la politique intérieure et étrangère et fixe l'orientation politique du pays. Il contrôle le Parti, exerce les pouvoirs dévolus par la Constitution de 1963 aux organes du Peuple, c'est-à-dire la présidence de la République et l'Assemblée Nationale. Il se donne le pouvoir législatif et constituant, et forme et modifie par ordonnance le gouvernement. Ce conseil comprend 26 membres. Boumediene est président du Conseil de la Révolution, président du Conseil des ministres et ministre de la Défense nationale. Bouteflika demeure aux Affaires étrangères, Medeghri à l'Intérieur. Belaid Abdessalam est nommé à l'Industrie et à l'Énergie. Cherif Belkacem est chargé de réorienter le Parti. Tous — sauf Abdessalam — , auxquels il faut ajouter Kaïd Ahmed, appartiennent à ce que l'on a appelé le « groupe d'Oujda ». Ce sont tous des fidèles de Boumediene qui avaient su constituer une équipe solide autour de lui, à la différence de Ben Bella qui avait trop cherché à manipuler les individus et s'était privé de leur loyalisme. Houari Boumediene, de son vrai nom Mohamed Boukharouba, est né en 1932. Aîné d'une famille de cinq enfants, il grandit dans un temps de grande misère pour les siens, atteints tant par la crise internationale que par les mauvaises saisons qui se succèdent en ces années et appauvrissent davantage encore les paysans, les obligeant même à abattre le bétail, faute de fourrage. Son père, issu de la tribu des Boukharouba, autrefois détentrice de bonnes terres près de Guelma qui lui ont été confisquées lors de la conquête par les Français, est un petit propriétaire ruiné et contraint comme la plupart de ses compatriotes à aller chercher du travail chez les colons. L'enfant a pourtant la chance d'être scolarisé dans une école « pour indigènes ». En même temps, son père l'envoie suivre les cours de l'école coranique où il subit certainement l'influence des Ulemas, solidement implantés dans les campagnes.

Il n'a que 7 ans lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate et, dira-t-il plus tard, ce sera son premier choc, lorsque se promenant avec son père dans le marché de Guelma, il apprend par la rumeur que la France a été vaincue. Pour beaucoup d'Algériens en effet, la découverte que la puissance coloniale pouvait être vaincue fut une révélation.



Houari Boumediene en 1965.

Il va sur ses 15 ans quand son père décide, quitte à s'endetter, de l'envoyer à

Constantine parfaire ses études dans une école animée par les Ulemas. Le jeune Mohamed s'inscrit à la Kettania. C'est là qu'il adhère au P.P.A. de Messali Hadj, sans toutefois se faire particulièrement remarquer. C'est un garçon timide, réservé, plutôt replié sur lui-même. Il restera environ 3 ans à Constantine, mais il rêve de partir afin d'échapper à l'atmosphère étouffante que fait régner l'ordre colonial. Son objectif, c'est de se rendre au Caire, ville dont le prestige est énorme auprès des jeunes maghrebins de la campagne où l'arabisme est plus solidement ancré que dans les villes, et qui sont frustrés de littérature arabe, avides de culture.

Mais pour un jeune Algérien, se rendre au Caire directement pose d'énormes problèmes. Le plus souvent, la première étape est Tunis, où l'Université de la Zitouna est l'une des trois grandes universités du monde arabe. De plus Tunis, c'est déjà l'ouverture sur le monde extérieur.

En 1949, Mohamed Boukharouba va donc suivre les cours de la Zitouna, où il y a en outre des cellules du P.P.A. algérien. Cette Université, à la suite de nombreuses manifestations étudiantes, vient de moderniser son enseignement. On y a en effet introduit l'étude des mathématiques, de la géométrie, de la philosophie et de l'astronomie. Parallèlement, le futur Boumediene s'inscrit aux cours du soir du lycée Khaldounia dont le programme est calqué sur celui du lycée français.

C'est un étudiant fort studieux, malgré son extrême pauvreté.

Le Caire demeurant son objectif, Mohamed décide d'entreprendre le voyage. N'ayant pas un centime, il fera le trajet en auto-stop, en dépit d'une santé assez fragile. Dès son arrivée, il se rend au bureau du « Maghreb arabe » où le M.T.L.D. dispose d'une pièce. Et il s'inscrit à l'Université d'El Azhar où les cours sont gratuits et où depuis toujours les étudiants sont hébergés et nourris.

Il restera quatre ans, vivant chichement, et suivant en même temps que les cours d'El Azhar ceux, dispensés le soir, du lycée égyptien moderne El Khidouya.

C'est dire que, bien que parlant et écrivant le français, toute sa formation est arabophone.

Quant à sa formation politique, elle est vague. Comme nombre de militants, ce qu'il veut avant tout, c'est libérer l'Algérie du colonialisme, et, fils de paysan, récupérer les terres du colonat. Dans le début des années 50, le panarabisme séduit fortement les étudiants maghrebins en Egypte, de même

que le baathisme, socialisme national un peu fumeux, mais moderniste, laïciste et scientiste, qui prône l'unité arabe. Pourtant il semble que le jeune Mohamed ne se laissera pas entraîner par ce courant, ni d'ailleurs par le marxisme dont, dit-on, le concept de lutte des classes diviserait la nation arabe.

De son activité militante de cette époque, on sait surtout qu'il refuse de rentrer dans les querelles des dirigeants du Parti, dont les échos arrivent d'ailleurs de façon relativement feutrée au Caire.

Pendant son séjour dans la capitale égyptienne, il cherchera à apprendre le maniement des armes et dès l'annonce de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, il demande à rejoindre le maquis.

Depuis 1952, c'est Ben Bella, sous les ordres de Khider, qui est chargé au Caire de la Délégation extérieure du M.T.L.D. puis du F.L.N. C'est lui qui procure les armes dont le Front a besoin et qu'il faut faire parvenir en Algérie.

Par une nuit de décembre 1954, un commando de jeunes Algériens, dont fait partie Mohamed Boukharouba, s'empare en rade d'Alexandrie d'un yacht qui leur permettra de convoier vers la frontière algéro-marocaine un chargement d'armes que le F.L.N. vient d'acheter en contrebande. Après 35 jours d'un pénible voyage, le commando parviendra à atteindre la côte marocaine, non loin de l'Oranie, où ils pourront débarquer leur chargement. C'est alors que le futur Boumediene rencontre Mohamed Boudiaf, responsable politique et militaire de tout l'ouest algérien. Celui-ci le mettra en contact avec Boussouf, dont il deviendra l'adjoint. C'est à ce moment, en 1955, qu'il prendra le pseudonyme de Boumediene, qu'il gardera, du nom d'un saint renommé de la ville de Tlemcen.

Rapidement, il se verra confier des responsabilités de plus en plus grandes, à la fois parce qu'il n'a jamais été mêlé aux querelles intestines du mouvement national, qu'il est donc un homme neuf et qu'il est un intellectuel bien formé et de surcroît bilingue, mais aussi parce qu'il s'est avéré être un homme d'action, bon organisateur et ayant acquis au Caire un minimum de formation militaire. Il sera donc chargé par Boussouf de tout le secteur « liaison et renseignements », charge dont il s'acquittera avec grand succès puisque c'est l'Oranie qui sera la mieux organisée de toutes les wilayas en la matière.

Très vite d'ailleurs, il a l'idée d'engager de jeunes lycéens algériens au Maroc pour les services de renseignements du F.L.N. Il semble avoir un grand ascendant sur ceux qui l'entourent ; « courtois, discret, réservé, donnant toujours l'exemple, menant une vie ascétique, semblant ne jamais se nourrir, il se dégage de son visage juvénile, qu'il essaie de vieillir par une grosse moustache, quelque chose de terriblement grave. Il ressemble à un moine franciscain et exerce un attrait certain sur ceux qui l'approchent de près », diront de lui Ania Francos et J.-P. Sereni².

Ce sont des traits de caractère qu'il conservera et qui feront dire à certains qu'il est un être mystérieux et secret...

En fait, c'est un personnage extrêmement réservé et discret, n'aimant pas les démonstrations ostentatoires, ne se livrant qu'à ses amis les plus proches, ceux qu'il s'est fait pendant la lutte armée, et dont la fidélité ne s'est dans l'ensemble pas démentie ; il éprouve une répugnance à se mettre en avant, à manifester ses élans. Certainement introverti, il se méfie des gestes spectaculaires qu'affectionnent tant de chefs d'État.

Grand travailleur, il sait écouter attentivement, répondre sobrement ; lent à prendre ses décisions, il sait choisir le moment pour le faire et s'y tenir. Son itinéraire le montre gravissant rapidement les échelons de la hiérarchie mais sans éclat.

Même la prise du pouvoir en juin 1965 est le produit d'un processus lentement mûri où il n'a cédé qu'en dernière instance aux nombreuses pressions de son entourage qui le sollicitait depuis longtemps déjà de renverser Ben Bella.

Depuis l'indépendance, l'armée, sa création, fut un organisme particulièrement fermé qui avait sa vie économique et politique propre. Ainsi les coopératives de l'armée, dont il eût été intéressant de connaître l'organisation interne, alors qu'elles avaient été créées en quelque sorte en opposition aux comités de gestion, parce que Boumediene se défiait de la spontanéité des masses et qu'il est un homme d'ordre.

D'ailleurs, jusqu'à aujourd'hui, l'armée demeure la seule force réellement organisée du pays. Et pendant des années, les observateurs se sont demandé « ce que pensait l'armée » tant ses cadres, sous l'influence de Boumediene, étaient discrets sur le plan politique.

Seuls ceux qui avaient connu Boumediene à Ghardimaou ou l'avaient rencontré avant l'indépendance affirmaient que bien qu'anti-marxiste, ses options nationalistes le portaient vers un certain socialisme. Après

l'indépendance, beaucoup en doutaient et le coup d'État de juin 1965 fut même interprété par nombre d'observateurs comme une « fascisation » du régime.

Son peu de goût pour la parade, son peu de souci de plaire ne l'amènèrent pas, dans les années qui suivront immédiatement la prise du pouvoir par le Conseil de la Révolution, à consentir un effort pour se gagner l'ensemble de la population. Ce n'est en fait qu'à partir de 1972, au moment où la bataille pour la Révolution agraire se fit plus rude qu'il descendit dans l'arène, multipliant les discours et les déclarations, recherchant le soutien du peuple, même contre ses plus proches collaborateurs — pour la plupart hostiles à cette réforme — , et qu'il devint par là même populaire. Peu à peu, le « moine-soldat » a fini par s'ouvrir, et l'austérité dont il ne semble pas s'être départi paraît cependant moins rude.



Alger aujourd'hui.

Consolidation et réaménagement

Les objectifs du Conseil de la Révolution en cette période transitoire qui va de 1965 à 1967 sont vastes : d'abord imposer l'autorité de l'État (ou plus exactement créer l'État sur des bases purement algériennes), stopper l'anarchie, assainir la gestion et restaurer l'économie, enfin mettre d'abord l'accent sur la politique intérieure. Il s'agira donc d'une politique autoritaire. Pour ce qui concerne le Parti, Boumediene estimait qu'il avait besoin d'hommes nouveaux et que ces hommes ne pouvaient apparaître qu'à partir de grandes transformations économiques, industrielles et agricoles qu'il restait à faire.

Pendant cette difficile période de remise en ordre, des conflits politiques et sociaux apparaissent, tranchés par un pouvoir qui n'est guère populaire dans la masse du peuple.

Mais c'est en 67 que la crise la plus grave éclate. En fait, elle couvait depuis le mois de juillet de cette année, opposant le ministre du Travail, lié à Zbiri, chef d'État-major, et le ministre de l'Énergie, Abdessalam, au sujet de l'avenir de l'autogestion et de l'autonomie des syndicats. En novembre, cette crise devient un conflit ouvert. Tahar Zbiri, depuis des mois, a essayé de regrouper autour de lui certains cadres, sur les bases d'un régionalisme exacerbé. Bien que sans programme véritable, il va s'opposer à Boumediene qui, devant l'échec des discussions, va le démettre de son poste à l'État-major pour lui proposer un poste civil (en Algérie, on déplace, on met l'opposant sur une voie de garage mais on ne « coupe pas de tête »). La querelle durera un mois. Début décembre, Boumediene place à la tête du F.L.N. Kaïd Ahmed, qui élimine tous les éléments favorables à Zbiri. Le 14 décembre, ce dernier monte, depuis Cherchell, avec ses blindés, sur Blida, P.C. de l'Algérois. Sa tentative de putsch va échouer.

Depuis son arrivée au pouvoir, le Conseil de la Révolution n'est pas resté inactif.

En septembre 1965, la promulgation d'un nouveau code des investissements redonne confiance aux investisseurs nationaux et étrangers.

En mars 1966, une « semaine de l'autogestion » est organisée, au cours de laquelle les autorités officielles affirment leur attachement à cette institution. En mai, c'est la nationalisation des sociétés minières et des compagnies d'assurances étrangères.

La même année est créée la Banque Nationale d'Algérie, suivie par la nationalisation des banques. Par ailleurs, un nouveau code douanier est promulgué.

En 1966 encore, l'État s'assure le monopole des assurances et, en 1967, de la publicité.

En février 1967, il s'attaque aux institutions de base en procédant à une réforme communale et en organisant les élections communales destinées à favoriser la décentralisation. Ce faisant, l'État renforce de fait son contrôle sur le pays tout entier.

La campagne agricole 1966-67 fut meilleure que celle des deux années précédentes, grâce notamment à des primes distribuées aux producteurs de blé. Le déficit en céréales n'en continuait pas moins à être important. Quant à l'autogestion, bien que réorganisée, elle n'en fonctionnait pas mieux pour autant, malgré toute une série de mesures et d'organismes nouvellement créés, destinés à en améliorer le fonctionnement et la rentabilité (banques, Offices, etc.).

En juin 1967, la Sonatrach acquiert la totalité des actions de la British Petroleum, tandis que 13 compagnies américaines et britanniques passent sous le contrôle de l'État pour le raffinage et la distribution.

Mais, ce n'est qu'en juin 1967 que le nouveau régime connaît pour la première fois une certaine popularité à la faveur du conflit israélo-arabe, au cours duquel il affiche des positions intransigeantes et où il rompt ses relations diplomatiques avec les U.S.A.

Du point de vue industriel, le Conseil de la Révolution poursuit la création des Sociétés Nationales. On va d'ailleurs assister à la reprise industrielle avec la mise en route d'un certain nombre de projets prévus par le Plan de Constantine (plan lancé trop tard par la France au cours de la guerre de Libération nationale). Mais c'est le point de départ d'une volonté d'industrialisation qui trouvera son plein essor les années suivantes.

Entre 1965 et 1967, la hausse des prix se poursuit, le nombre d'emplois créés est minime, mais la production de pétrole ne cesse d'augmenter ainsi que celle du gaz.

Enfin l'algérisation de l'appareil d'État progresse de façon notable.

Poursuivant son contrôle de plus en plus réel du pays, le Conseil de la Révolution, à la faveur du III^e Congrès de l'U.G.T.A., reprend en main le syndicat en écartant tous les syndicalistes oppositionnels, notamment ceux qui avaient provoqué un certain nombre de conflits du travail en 1968. Désormais seuls les étudiants contesteront encore le régime, mais, en janvier 1971, leur mouvement, l'U.N.E.A., sera dissout.

Assuré sur ses bases, le régime entreprend alors la construction de l'État en créant de nouvelles institutions, et entame sa politique d'industrialisation avec le Plan quadriennal (1969-1973) après avoir lancé tout un train de nationalisations et surtout la bataille des hydrocarbures.



Assemblée populaire de Willaya.

Les nouvelles institutions

Après avoir créé les Assemblées populaires communales en février 1967, « école de démocratie authentique et populaire, premier étage de la construction de l'État », selon Boumediene, le régime lance l'étape suivante : les Assemblées populaires de wilayas (équivalent du Conseil général des départements français), à large vocation économique et sociale. Comme pour les communes, l'Assemblée populaire est le noyau de la wilaya. Elle est élue pour cinq ans au suffrage universel direct, proposant deux candidats présentés par le F.L.N., pour un siège. L'assemblée tient trois sessions ordinaires par an et désigne trois à cinq commissions, selon les besoins locaux. Elle a voix délibérative en matière économique et voix consultative sur les autres sujets. Elle dispose d'un budget et d'un fonds de solidarité des wilayas et a une certaine autonomie administrative, économique et financière. A sa tête, le Wali, dépositaire de l'autorité de l'État, sorte de Préfet. Il doit assurer avec les membres de son Conseil l'homogénéisation administrative et politique d'une société encore régionale.

En 1974, des discussions ont lieu pour parachever le dispositif. Certains membres du Conseil de la Révolution souhaiteraient l'élection d'une Assemblée Nationale. Boumediene, quant à lui, est réticent. Il craint que, tant que la réforme agraire ne sera pas achevée, cette Assemblée ne rassemble que des notables de province, propriétaires terriens, ou commerçants qui freineraient le socialisme et la réforme agraire. D'autant que le F.L.N. n'est pas toujours en mesure de présenter à la députation nationale des candidats issus des classes populaires.

Pourtant, en 1974, Boumediene prend un certain nombre de mesures pour affermir l'appareil d'État : mutations dans l'armée, nouveau découpage administratif, nomination par le président lui-même de nouveaux préfets en fonction de leur attitude à l'égard de la réforme agraire.

C'est en juin 1975 que Boumediene décide l'élaboration d'une Charte Nationale soumise à référendum (sur laquelle nous reviendrons) pour 1976,

qui sera suivie en 1977 de l'élection d'une Assemblée nationale populaire et du Président de la République. Enfin, il programme un Congrès du F.L.N. pour 1978.

L'Assemblée Nationale a été élue en février 1977 avec une participation électorale de 78,5 %, ce qui est inférieur aux référendums de la Charte et de la Constitution. Deux faits la caractérisent : elle est jeune et dominée par le corps enseignant (plus de 60 élus sur 261 ont moins de 35 ans), même si le corps électoral a préféré, à l'élection de paysans et d'ouvriers, celle de cadres. Entre-temps, diverses autres mesures ont été prises, qui renforcent la stabilité des institutions : création, en août 1968, d'une cour révolutionnaire qui siège à Oran, et, en novembre de la même année, d'un Conseil national économique et social. Enfin, toujours en 1968, est institué un service national d'une durée de deux ans. Le gouvernement prend également des mesures d'arabisation, notamment en ce qui concerne les fonctionnaires et assimilés.

En revanche, la réorganisation du F.L.N. demeure laborieuse. En juillet 1966, le Bureau politique est remplacé par un Secrétariat exécutif dont le coordinateur est Cherif Belkacem. Mais en décembre 1967, la nomination de Kaïd Ahmed au poste de « responsable du Parti » le place à la tête du F.L.N. Deux ans plus tard, le même deviendra « responsable de l'appareil du Parti » sans que cela n'entraîne de changement important au sein du Parti. Boumediene lui-même trouve que cette réorganisation n'est pas aisée, les cadres, affirme-t-il, n'y apportant pas le zèle souhaité, et, en 1975, Kaïd Ahmed sera limogé et ne sera pas remplacé. L'attitude à l'égard de la révolution agraire est en effet devenue, pour le président, le critère du militantisme véritable. Par ailleurs, à partir de 1974, celui-ci commence à considérer que l'idéologie, concernant le Parti, est chose importante. Et, dans une série de discours qu'il prononce devant les élèves de l'E.N.A. (juin 1974) ou devant les cadres du Parti (juillet 74), il précise, tout en refusant encore le concept de luttes de classes, ce qu'il attend du Parti et de ses militants, et ce qu'il attend de la Révolution : « La Révolution nationale, si elle n'est pas le produit de la participation de tous, deviendrait un moyen d'exploitation d'une classe par une autre ». Il avance deux idées, qui ne sont pas nouvelles, mais qui n'ont jamais été exprimées si fortement : la première, c'est que les cadres de l'État ne peuvent être que socialistes et militants du Parti, la seconde, que le Parti doit contrôler l'État pour empêcher la « naissance d'une classe bourgeoise ».

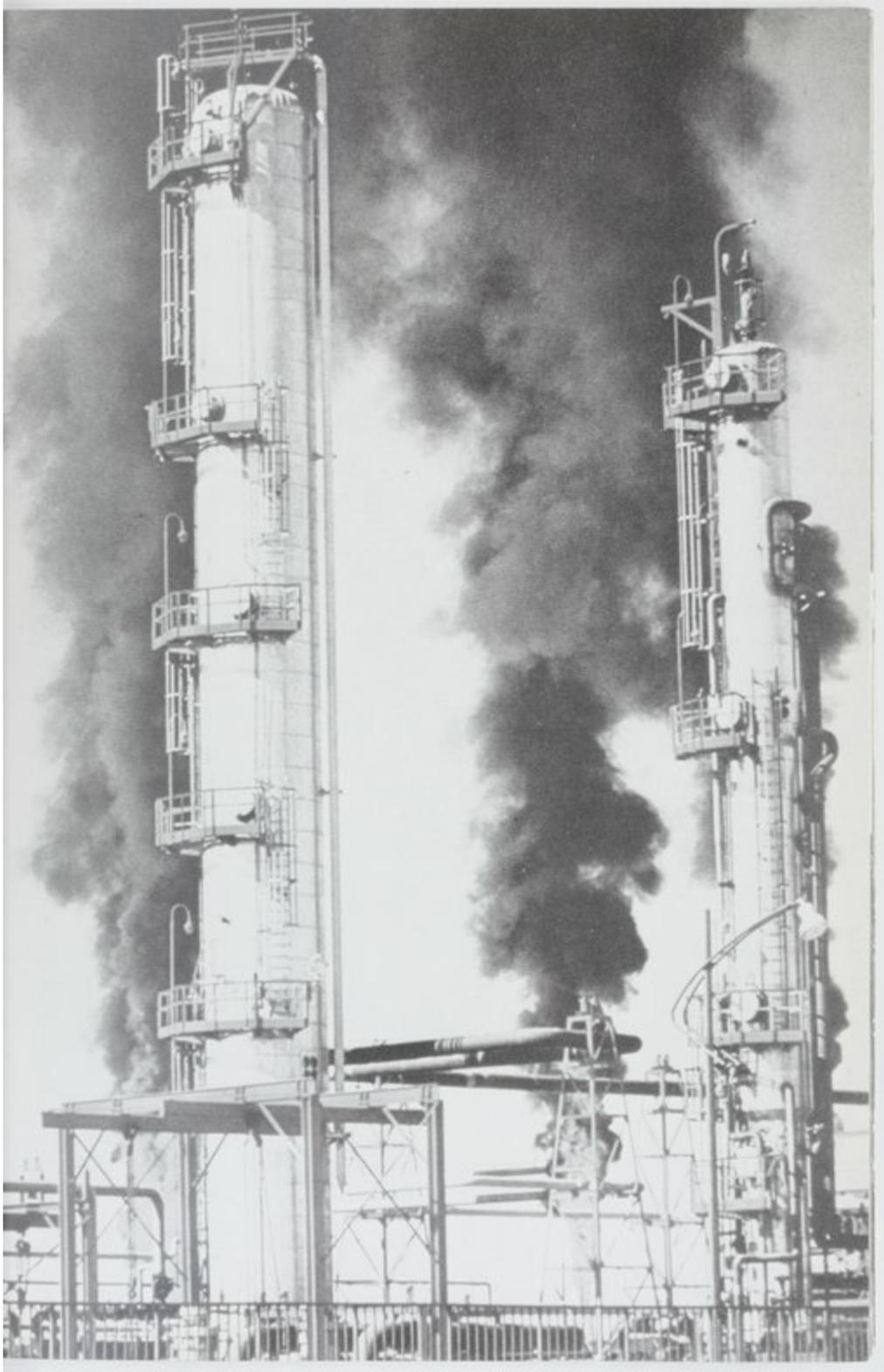
Le processus des nationalisations

Avec la construction de l'État, le second objectif du Conseil de la Révolution, c'est la récupération des richesses nationales. Celles-ci se fera par des nationalisations, dont le processus s'échelonna entre 1966 et 1971. Elles toucheront les activités bancaires, industrielles, minières et pétrolières. Une cinquantaine de sociétés nationales sont alors créées qui regroupent toutes les activités de production, de distribution et de commercialisation d'un secteur nationalisé, dans tout le pays. Elles auront également le monopole de l'importation, pour faire face à la concurrence. Mais ce sont, pour certaines d'entre elles, de véritables mastodontes dont le responsable a, le plus souvent, un comportement semblable à celui de ses confrères en pays capitalistes, et qui, par leur poids et la complexité de leurs activités, échappent souvent au contrôle des travailleurs ou de l'U.G.T.A.

Les principales mesures sont :

En 1966, nationalisation des sociétés minières, des compagnies d'assurances étrangères et des banques, ce qui permettra la création, en 1969, de trois banques de dépôt.

Été 1967 : nationalisation et attribution à la Sonatrach des réseaux de distribution Esso, Mobil, British Petroleum. L'année suivante, la Sonatrach contrôle l'ensemble du marché national tandis que sont également nationalisées des sociétés de distribution du gaz et que 14 sociétés voient leur réseau de distribution nationalisé. Toujours en 1968, 58 entreprises industrielles françaises sont également touchées par ces mêmes mesures et l'association Sonatrach-Getty (U.S.A.) voit le jour, sur la base de 51 % pour l'Algérie et 49 % pour Getty.



En 1969, la Sinclair Oil Corporation est nationalisée, de même que les filiales

de quatre autres compagnies étrangères : Shell, Philips, Sofragel (Allemagne Fédérale) et Amif (Italie). Enfin et surtout, en 1971, c'est la nationalisation des oléoducs, du gaz naturel et de 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises. Ces dernières nationalisations ont donné lieu à des pourparlers longs et difficiles, suivis de mesures de rétorsion prises par la France, concernant notamment les vins algériens et l'immigration. De même, l'Algérie signe avec les États-Unis l'accord d'El Paso qui garantit pendant vingt ans l'écoulement de son gaz naturel.

Dans le complexe pétrochimique d'Arzew.



Le choix de l'industrialisation

C'est pour se donner les moyens d'élaborer une politique d'industrialisation du pays, à partir de l'exploitation du pétrole et des hydrocarbures, que le Gouvernement algérien a décidé la nationalisation des entreprises exploitant ses richesses. Pour réaliser cette politique, un plan quadriennal est élaboré (1970-1973). Le plan qui avait précédé n'avait pas été établi avec autant de rigueur. Ce plan ambitieux, voire volontariste, qui donne la priorité à l'industrie lourde, est à l'image d'une certaine Algérie, celle qui se veut moderniste, capable de sortir du sous-développement, mais qui constitue, en quelque sorte, un îlot face à l'Algérie profonde. Car, en l'absence d'une réforme agraire, qui, à l'époque, n'est pas encore en chantier, ce plan peut paraître un pari sur l'avenir. Ce plan va donner la part du lion à l'industrie (environ 50 % des crédits totaux prévus) mais plus précisément à une certaine industrie, ultra-moderne et sophistiquée, tournée vers les besoins du marché mondial, en donnant une très forte priorité aux hydrocarbures, même s'il ne néglige pas la sidérurgie, la mécanique, la construction électrique et la métallurgie. En outre ce choix est extrêmement coûteux et surtout peu créateur d'emplois.

L'agriculture, elle, ne reçoit que 15 % des investissements ; l'éducation et la formation 12 % (avec pour objectif la plus grande scolarisation des enfants et le développement de l'enseignement secondaire) ; l'infrastructure se voit attribuer 8 % pour l'amélioration de l'hydraulique, l'énergie, les communications, les transports, etc. ; enfin, les équipements sociaux et culturels reçoivent 11 % du total des investissements. Parmi les autres postes, le tourisme se voit attribuer 700 millions de D.A. pour l'aménagement de centres touristiques côtiers, de stations balnéaires et thermales, pouvant disposer de 35 000 lits supplémentaires. Peu d'efforts pour le logement qui pose, dans le pays, un problème dramatique, principalement dans les villes à cause de l'exode rural.

Enfin, ce plan met également l'accent sur le développement de la recherche et de la production en matière d'hydrocarbures et de mines, sur la poursuite du

programme d'industrialisation dans le domaine de l'acier, de la métallurgie, des matériaux de construction, des engrais phosphatés, des produits chimiques.

Pour réaliser ces objectifs, on doit alors faire largement appel aux techniques étrangères, même si l'on diversifie au maximum les sources de l'aide, de même que celles du commerce extérieur.

Le taux de participation en investissements étrangers ne représente que 25 % des 27,7 milliards de D.A. d'investissement global. Les autres 75 % proviennent des revenus de l'État par le biais des revenus des hydrocarbures, de la fiscalité, et des virements en devises effectués par les travailleurs émigrés en Europe.

Cependant un tel choix de techniques de pointe — certaines entreprises sont les plus modernes du monde — est onéreux et surtout entraîne une dépendance technologique très lourde à l'égard de l'étranger (l'Algérie a actuellement besoin de 85 000 cadres étrangers) même si le pays achète maintenant de préférence des usines « produit en main », c'est-à-dire qu'en même temps que les organismes étrangers construisent l'unité industrielle, ils s'engagent à former le personnel, de l'ouvrier à l'ingénieur, afin que l'usine ne dépende pas, pendant des années, d'une aide extérieure.

Le grand complexe sidérurgique d'El Hadjar de la S.N.S., l'usine de liquéfaction de gaz de Skikda et bientôt d'Arzew, etc., ont ainsi été construits. Et, en 1976, une vingtaine de grands projets, touchant directement les biens de consommation courante, étaient très avancés, justifiant enfin le terme d'industries industrialisantes à propos des complexes en question.

Il n'en demeure pas moins que le problème social crucial, celui de l'emploi, n'a guère trouvé de solution puisqu'on estime qu'entre 1965 et 1975, un peu plus de 60 000 emplois seulement ont été créés dans les secteurs non agricoles. (Le total des emplois industriels — entreprises de plus de 5 salariés — est de 180 000 dont 110 000 employés par l'État et 70 000 par le privé.) En outre, hautement intégrés, ces complexes n'apportent que peu et n'empruntent guère à leur environnement immédiat.

Ce plan représente donc un choix de technocrates qui a délibérément sacrifié pour un temps plus ou moins long la création massive et rapide d'emplois. Ce qui signifie qu'un jeune sur quatre étant arrivé à l'âge adulte entre 1970 et 1973 était chômeur ou émigré.

Par rapport à ce plan, l'Algérie connaît un autre type de problèmes : celui de la main-d'œuvre qualifiée, qui fait si gravement défaut que de nombreuses

entreprises ne tournent pas à plein rendement faute d'un personnel de niveau adéquat. Enfin, ce plan, en renforçant les sociétés nationales, a renforcé la nouvelle catégorie sociale administrative et technicienne. Celle-ci cherche à garder l'autonomie de son pouvoir de décision. Face à ce pouvoir, parfois exorbitant des responsables des entreprises nationales, a été créée, en 1971, au sein de la plupart des entreprises, une « organisation de la gestion socialiste des entreprises ». La Charte nationale du peuple algérien précise, dans son titre troisième : « La participation des travailleurs, dans le cadre de la gestion socialiste en Algérie, constitue un moyen d'associer, dans la conduite des affaires d'une entreprise déterminée et par le biais de leurs assemblées élues, les travailleurs de cette entreprise aux gestionnaires désignés par l'État. Ceux-ci sont eux-mêmes des travailleurs rémunérés de la même entreprise et ne représentent pas une catégorie antagoniste par rapport aux autres travailleurs... » Autrement dit, cette charte tend à concilier les intérêts des ouvriers avec les prérogatives des technocrates, l'État demeurant l'arbitre.





La révolution agraire et la radicalisation

Considérée de tout temps comme indispensable, la réforme agraire fut pendant près de dix ans annoncée sans jamais voir le jour, si l'on exclut les nationalisations des terres de colons en 1963. Avec la reprise en main des hydrocarbures en 1971, Boumediene estime qu'il aura enfin les moyens nécessaires pour la faire. Il rencontrera une très forte opposition tant des gros propriétaires terriens (Koulaks) que de certains membres du Conseil de la Révolution ou des paysans eux-mêmes. D'abord, ces derniers n'y croient guère et ne se font guère d'illusions sur les oppositions que la réforme suscite à tous les niveaux. Ils pensent que ces oppositions seront plus puissantes que la volonté du président, qui doit d'ailleurs mettre tout son poids dans la balance pour l'imposer — y compris à ses proches. C'est à cette occasion que, pour la première fois, il abandonne son rôle d'arbitre pour soutenir les paysans pauvres contre la bourgeoisie foncière. En outre, cette révolution doit être mise en œuvre par des éléments du Parti et de l'État qui souvent lui sont hostiles et réticents à aller l'expliquer sur le terrain. Par ailleurs, comme le président Boumediene ne veut pas s'appuyer sur la lutte des classes pour l'imposer, nulle action psychologique réelle n'est menée contre les gros propriétaires fonciers au demeurant souvent liés à ceux qui doivent précisément l'expliquer aux paysans et la faire appliquer.

Devant une telle situation, le président édicte une circulaire qui exige que tous les cadres abandonnent leurs terres. Par ailleurs, on assiste à un mouvement spontané de dons de terrains au Fonds National de la Révolution Agraire par des propriétaires terriens, ou des personnalités, qui préfèrent se dessaisir d'un bien qu'ils ne pourront plus mettre en valeur. Pour vaincre la résistance de quelques dizaines de milliers de gros propriétaires, Boumediene, à défaut d'un Parti, va faire appel aux jeunes — aux étudiants surtout — pour qu'ils aillent expliquer cette révolution agraire dans les campagnes (qu'ils découvrent par la même occasion) et gagner la confiance des paysans, réticents, souvent pour des raisons d'essence religieuse.

Où en était l'agriculture à la veille de la révolution agraire ? En 1969, a eu

lieu une réforme de l'autogestion. Les domaines ont été regroupés et la superficie moyenne des domaines est désormais d'un millier d'hectares.. Les salaires ont été légèrement augmentés. Ce secteur, considéré comme moderne, emploie 230 000 personnes dont plus de 100 000 sont des ouvriers temporaires. Mais, dans les faits, l'autogestion s'est révélée décevante dans son application, et de nombreux domaines sont déficitaires. C'est que l'environnement bureaucratique de ces domaines, qui connaissaient toujours de graves contradictions, est extrêmement lourd et laisse peu de place réelle aux initiatives autogestionnaires.



Réunion de fellahs pour la Révolution Agraire.

Quant à l'agriculture non autogérée, elle se trouvait globalement dans une situation catastrophique (sauf dans certaines grandes exploitations modernes). En fait, la stagnation de l'agriculture était telle qu'elle pouvait ruiner, par la nécessité d'importer trop de produits alimentaires, les efforts de développement autocentré. Les campagnes étaient devenues trop pauvres

pour constituer le marché intérieur dont la production industrielle algérienne avait besoin.

En 1969, l'agriculture fait vivre 70 % de la population algérienne. Les terres étatisées se répartissent de la façon suivante :

3 millions d'ha de forêts ;

8 millions d'ha de terres de parcours ;

7 millions d'ha de terres cultivées (dont 3 millions en jachère).

Les céréales couvrent 3,5 millions d'hectares, le vignoble et les cultures maraîchères 500 000 hectares.

Par ailleurs, il y a 1,5 million d'hectares de terres incultes dont une partie pourrait être récupérée pour le reboisement, alors qu'il se perd chaque année 40 000 hectares de terres à cause de l'érosion contre laquelle peu a été fait jusque là. Les travaux hydrauliques nécessaires n'ont pas été vraiment entrepris.

L'agriculture privée fait vivre près de 7 millions de personnes, mais elle régresse régulièrement depuis plus de dix ans, du fait de l'érosion, de la croissance démographique, mais aussi de la pauvreté des paysans qui n'ont pas les moyens de mettre les terres en valeur. Quant aux grandes propriétés privées algériennes qui s'étaient souvent constituées entre 1954 et 1962, elles n'avaient encore jamais été touchées, souvent d'ailleurs parce que les propriétaires ou leur famille avaient fait preuve d'un nationalisme militant pendant la guerre.

En l'absence de statistiques officielles, les estimations du Ministère de l'Agriculture, en ce qui concerne la répartition des terres privées, indiquent :

— de 8 000 à 9 000 propriétés ont plus de 100 hectares ;

— de 16 000 à 17 000, entre 50 et 100 hectares ;

— de 160 000 à 180 000, entre 10 et 50 hectares ;

— plus de 300 000, entre 1 et 10 hectares ;

— plus de 100 000 exploitations ont moins de 1 hectare.

Il faut, par ailleurs, tenir compte de 5 à 600 000 familles qui n'ont pas de terre du tout.



C'est le 8 novembre 1971 qu'est promulguée la « Charte de la Révolution Agraire ». L'objectif en est de limiter la grande propriété foncière et d'obliger les propriétaires absents, soit à revenir à la terre pour la cultiver directement, soit à céder leurs biens fonciers à un Fonds de la Révolution agraire, créé pour la circonstance.

Le préambule de la Charte précise : « La Révolution Agraire concerne l'élimination des séquelles de 130 années de colonialisme pour 8 millions d'Algériens et leur libération d'un isolement qui risquerait, à la longue, de mettre en cause le développement même du pays. Mais la Révolution Agraire n'est pas une tentative désespérée d'effacer les séquelles de l'histoire ; elle est surtout une volonté délibérée de donner à ceux des Algériens qui connaissent encore le besoin, l'occasion et les moyens de choisir, faire et maîtriser leur avenir... Elle est aussi conforme à notre socialisme et logique avec cette politique d'indépendance économique qui a rendu au pays la maîtrise de ses destinées avec la récupération de ses richesses naturelles et la nationalisation des grands moyens de production. » En fait, cette révolution se fera en trois phases. La première touche les terres communautaires, celles

appartenant à l'État et aux fondations religieuses (Habous). La deuxième phase, deux ans plus tard, touchera les grandes propriétés privées. Bien que le droit de propriété ne soit pas aboli, les nationalisations des terres sont indemnisées par des bons du Trésor. La troisième phase (1975) concernera le cheptel et la réorganisation du secteur pastoral.

« La terre est à celui qui la travaille », c'est le mot d'ordre mis en avant par la Révolution Agraire. Il s'agit d'assurer un revenu au plus grand nombre de ruraux possible, d'arrêter l'émigration et l'exode rural et d'initier les paysans à la coopération.

La priorité est donnée aux paysans travaillant déjà sur des terres nationalisées ou à des paysans sans terre. Mais il leur est impérativement demandé d'adhérer à divers types de coopératives. Les instances chargées de cette opération sont le ministre de l'Agriculture et ses services, le Wali qui désigne les attributaires après proposition des Assemblées Populaires Nationales (A.P.C.), des Conseils Municipaux élargis et du Parti.

En novembre 1974, il y avait 75 000 attributaires sur 1,1 million d'hectares de terres publiques ou nationalisées. 17 400 propriétés étaient ainsi passées dans le secteur collectif, non sans difficultés.

Curieusement, on a vu des attributaires refuser leur parcelle. Dans les régions industrielles, certains anciens paysans préfèrent travailler en usine et cherchent un emploi mieux rétribué. Surtout, les nouveaux coopérateurs ne sont pas encore assez formés ni politisés pour comprendre leurs droits et leurs devoirs. Beaucoup appréhendent le collectivisme, ou refusent la terre, parce qu'ils subissent la propagande des opposants à la révolution agraire selon lesquels celle-ci serait contraire aux principes coraniques. Enfin, pour certains, les terres attribuées se trouvent trop éloignées du lieu où ils vivent, d'où le projet des 1 000 villages socialistes.



Lancement de la troisième phase de la Révolution Agraire.

En relation directe avec les intentions de la planification rurale, le programme des « 1 000 villages socialistes » prévoit la mise en place d'une structure d'habitations mises à la disposition des groupements d'exploitation agricole. Il s'agit de créer un réseau de collectivités pilotes réunissant les conditions d'une vie décente pour les familles paysannes et permettant, tant sur le plan socio-culturel que sur celui de l'autogestion de la terre, un développement conforme au programme de la Révolution Agraire. Ces villages sont gérés par la collectivité responsable et chaque maison est, sans autre contrepartie que l'adhésion au programme de travail rural, la propriété du fellah et de sa famille. Chaque village socialiste comprend de 700 à 1 400 habitants, soit 100 à 200 maisons familiales. Chaque famille comprend, en moyenne, de 5 à 7 personnes et le taux de main-d'œuvre est de 1,2 à 1,3 par groupe familial. En 1977, plus de 100 villages sont en activité sur le programme des 1 000 unités en chantier ou en projet.

La troisième phase de la Révolution agraire est lancée en novembre 1975.

Elle va toucher aux troupeaux des grands propriétaires absentéistes. En même temps, elle va aborder les problèmes du reboisement et du système d'irrigation agricole.

A cette date, 17 000 éleveurs se partagent inégalement 8 à 10 millions de têtes de bétail. Plus de 50 % du troupeau appartient à moins de 1 000 notables qui, préférant vivre en ville, confient leurs bêtes à des bergers. Il y a plus de 500 000 bergers, sans compter leur famille. La réforme pastorale doit se charger de modifier la situation dramatique dans laquelle ils vivent. Les terres de parcours sont aussi nationalisées et versées au Fonds National de la Révolution agraire. Seuls, les éleveurs propriétaires exploitant directement leurs troupeaux ont le droit d'utiliser ces terres de parcours, ainsi que les attributaires, évidemment.

Le nombre des têtes de bétail est limité en fonction de l'effectif de la famille, de façon à lui assurer un revenu annuel minimum de l'ordre de 3 500 D.A. On ne peut plus être berger pour le compte d'autrui. Toutefois, le cheptel n'est pas nationalisé et les derniers gros propriétaires peuvent librement en vendre l'excédent. Dans les faits, ils ne s'en sont pas privés et aussitôt que fut publié le code pastoral, en juin 1975, on vit de nombreux troupeaux passer au Maroc ou en Tunisie, où beaucoup de bêtes furent abattues.

Rassemblement de bergers nomades.





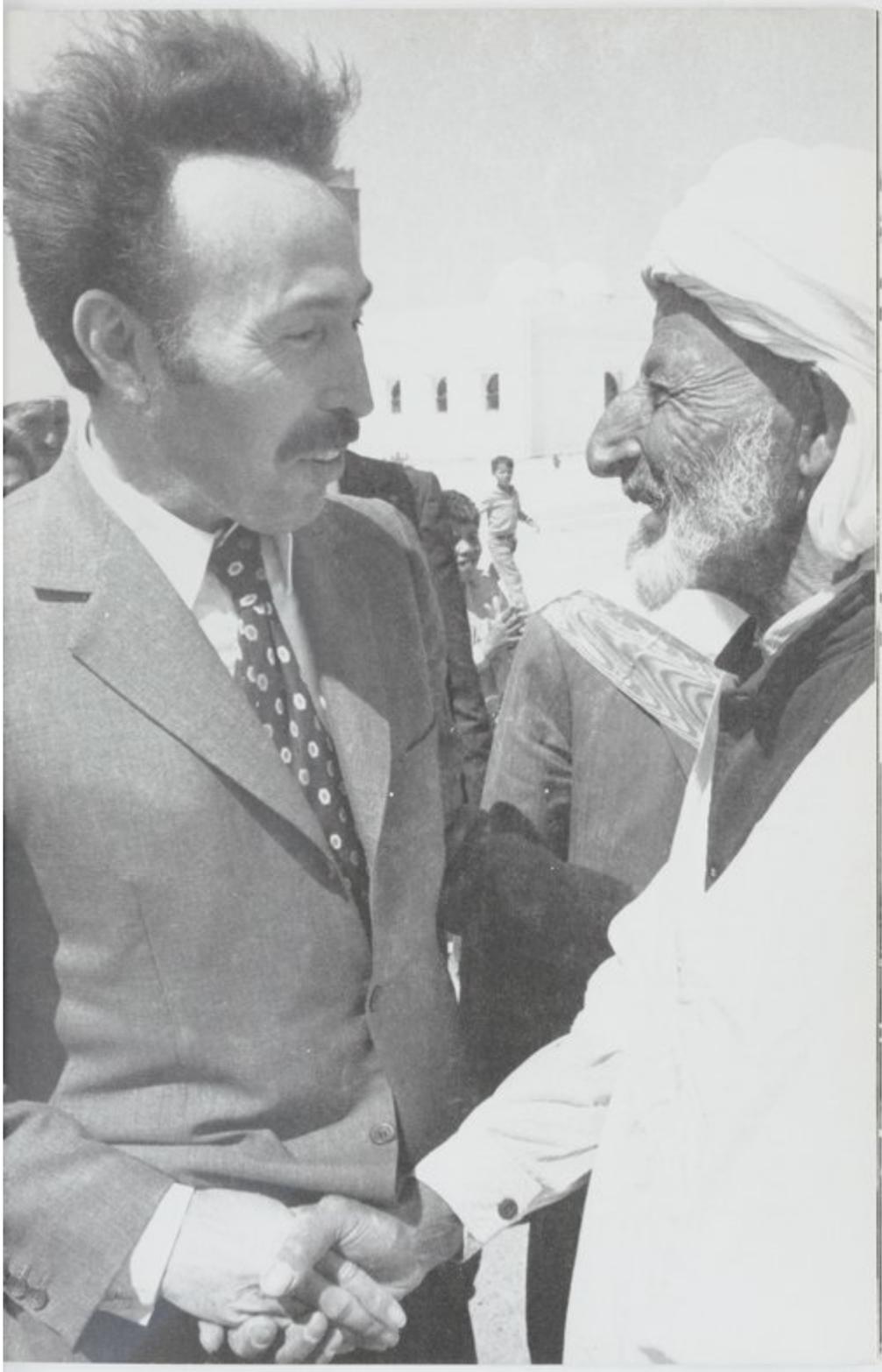
Donc, cette radicalisation, amorcée en 1971-1972, s'est poursuivie. Le difficile choix de la révolution agraire vise à modifier profondément la physionomie de l'Algérie actuelle, notamment en réduisant les énormes disparités qui existent encore dans le monde urbanisé, tourné vers l'Occident, efficace, technocrate, moderne, et le monde resté traditionnel, ethnocentrique, extrêmement pauvre, écarté de toute modernité qu'est le monde rural.

De la part de Boumediene, cette radicalisation, pour laquelle il s'appuie sur d'autres éléments (les étudiants) et pas seulement l'Armée Nationale Populaire, doit permettre de rendre l'option politique de l'Algérie irréversible. Car, ce qui, pour le moment, l'est à ses yeux, c'est ce qui est déjà acquis dans le domaine industriel, mais aussi les 4 000 coopératives de la révolution agraire, la médecine gratuite (1973), l'école pour tous et les divers services sociaux. Mais, compte tenu du rapport des forces en présence, avec cette nouvelle « bourgeoisie administrative », forte de ses alliances et de ses compétences, pour que tout ne soit pas remis en question, il faut atteindre un point de non-retour. Il s'agit presque d'une course de vitesse où paysans, ouvriers, intellectuels révolutionnaires et soldats sont désormais considérés par le président comme les garants de cette option socialiste en soutenant et confortant la révolution agraire.

Il semble bien, d'ailleurs, que pour Boumediene la période allant de 1965 à 1974 ait été une phase intermédiaire au cours de laquelle il s'agissait de mobiliser toutes les couches de la population sur des objectifs acceptables par la majorité, d'où le rejet de la lutte des classes au profit d'un nationalisme

intransigent qui faisait l'unanimité.

Mais en même temps qu'on industrialise, créant de la sorte une classe ouvrière, fût-elle numériquement réduite, et que l'on fait la révolution agraire qui doit mettre fin à l'exode rural et à la misère des campagnes, on assiste, dans certains domaines, à un ultime développement du secteur privé, grâce à la surexploitation de la main-d'œuvre et au mépris des lois sociales.



L'émigration

Phénomène remontant au début du siècle, et tourné exclusivement vers la France du fait de la colonisation, l'émigration, dont les causes sont connues et n'ont guère varié, constituait, jusqu'à une date récente, le palliatif au chômage et au sous-emploi des villes et surtout des campagnes algériennes. Le gouvernement souhaite maintenant réduire progressivement l'émigration afin de parvenir à un arrêt total à mesure que les programmes de l'industrialisation et de la révolution agraire se développeront.

Depuis l'indépendance, et malgré le fait qu'un certain nombre d'émigrés se dirigent maintenant vers d'autres pays européens, c'est toujours la France qui reçoit le contingent le plus élevé de travailleurs algériens. Pourtant cette émigration a suivi, depuis 1962, les fluctuations qu'ont connues les relations franco-algériennes, tant en ce qui concerne le statut de l'immigré que le nombre d'entrées annuelles. C'est dans ce sens qu'elle constituait une dépendance supplémentaire de l'Algérie à l'égard de la France, dans la mesure où toute limitation du nombre des entrées avait des répercussions économiques et sociales dans le pays fournisseur (crise de l'emploi aggravée, possibilité de conflits sociaux et surtout devises en moins : les envois annuels des travailleurs à leur famille restée au pays équivalaient aux rentrées en devises provenant des hydrocarbures. Sans parler des incidences économiques, culturelles, etc., que l'émigration entraîne pour le pays d'origine, comme les changements dans les habitudes de consommation, etc.).

C'est ainsi que, malgré les conditions extrêmement difficiles que connaissent les émigrés en Europe de façon générale, en France tout particulièrement dans le travail, le logement, etc., s'ils ne quittaient le pays, dans la pratique, c'est 150 000 emplois annuels qu'il faudrait créer au lieu de 20 000. Au demeurant, l'émigration permet à 1,5 million de personnes de subsister en Algérie. Jusqu'à une date récente, c'étaient essentiellement des ruraux, analphabètes, sans formation professionnelle, pour lesquels les conditions d'adaptation au pays d'accueil étaient particulièrement difficiles, qui

partaient.

En la matière, les relations avec l'ancienne métropole ont évolué depuis l'indépendance. Jusqu'en 1968, les conditions d'entrée en France des Algériens étaient souples et leur nombre n'était pas limité. En 1968, à la suite des nationalisations touchant des entreprises françaises, notamment la distribution des produits pétroliers et les autres dérivés des hydrocarbures, la France dénonce l'accord antérieur de 1964 sur l'immigration algérienne et décide de contingenter les entrées : seuls 35 000 travailleurs sont autorisés annuellement à pénétrer en France, à condition qu'ils soient détenteurs d'une carte de l'Office National de la main-d'œuvre algérien (ONAMO). Les clauses de cet accord, valable trois ans, portaient sur l'hébergement, terriblement négligé de la part de la France, et sur la formation professionnelle, à laquelle les Algériens tiennent tout particulièrement.

En 1971, à la suite de la nationalisation de la Société Française des Pétroles par l'Algérie, la France décide le boycott du pétrole et de la production du vin, ainsi qu'une nouvelle limitation des entrées des travailleurs algériens dont seulement 25 000 sont autorisés à immigrer annuellement. En fait, le gouvernement français désire — mises à part ces mesures de rétorsion — aligner de plus en plus le statut relativement « privilégié » de l'immigré algérien sur celui des autres nationalités.

A cette date, il y avait, selon les sources françaises, 658 000 Algériens en France, dont 382 500 travailleurs, des hommes dans leur immense majorité. L'affaire des pétroles provoque de la part de certains milieux français, conditionnés par les médias, une recrudescence de racisme. Attentats, ratonnades, etc., rendent le séjour des travailleurs algériens de plus en plus aléatoire.

Devant l'absence de réaction des autorités françaises, ou leur lenteur à réprimer de tels actes, le président Boumediene décide, non sans un certain courage, étant donné ce que cela représente pour l'Algérie, de suspendre l'émigration de la main-d'œuvre algérienne vers la France en septembre 1973.

Depuis, l'Algérie cherche à diversifier les pays susceptibles d'accueillir sa main-d'œuvre. La crise économique a entraîné dans de nombreux pays occidentaux l'arrêt de l'immigration en général. Mais surtout, elle cherche à envoyer ses travailleurs là où ils seront susceptibles de recevoir une véritable formation professionnelle, comme l'Allemagne de l'Est, par exemple, où, il est vrai, les conditions sont plus faciles compte tenu du nombre limité

d'immigrants.

Actuellement, le problème qui se pose de façon aiguë à l'Algérie est celui de la réinsertion des émigrants. Ceux qui ont acquis au cours de leur séjour à l'étranger une certaine qualification ont une chance de trouver un emploi, notamment dans les sociétés nationales. Mais, compte tenu de ce qu'était l'émigration jusqu'à une date très récente, ils sont assez peu nombreux. Les autres risquent d'avoir des difficultés d'adaptation, aggravées par le fait qu'ils ont acquis de nouvelles habitudes à l'étranger. Cela dit, l'Algérie est le seul pays fournisseur de main-d'œuvre qui, avec la Yougoslavie, veille, avec une dignité certaine, aux intérêts de ses ressortissants ouvriers à l'étranger.

La politique étrangère

Découlant de l'activité diplomatique du Front de Libération Nationale, c'est-à-dire remontant à la guerre de libération nationale qui était aussi une lutte anti-impérialiste, la politique étrangère de l'Algérie existe réellement, à la différence de la plupart des autres pays du Tiers-Monde, et présente une continuité remarquable. Elle s'est très tôt prononcée pour l'intangibilité des frontières léguées et la coopération avec tous les partenaires. Neutraliste, elle est farouchement attachée à sa souveraineté nationale et à son indépendance politique, qu'elle cherche à renforcer par son indépendance économique. Au fil des ans, l'Algérie est devenue le chef de file des non-alignés.

Entamée sous le G.P.R.A., c'est avec Boumediene que cette politique devient plus efficace et surtout moins verbale, particulièrement après 1967, au moment où l'Algérie commence à maîtriser son économie et à se détacher de la France. Mais ayant diversifié les sources de l'aide et de son commerce extérieur, elle se libère progressivement à l'égard de l'ancienne métropole.

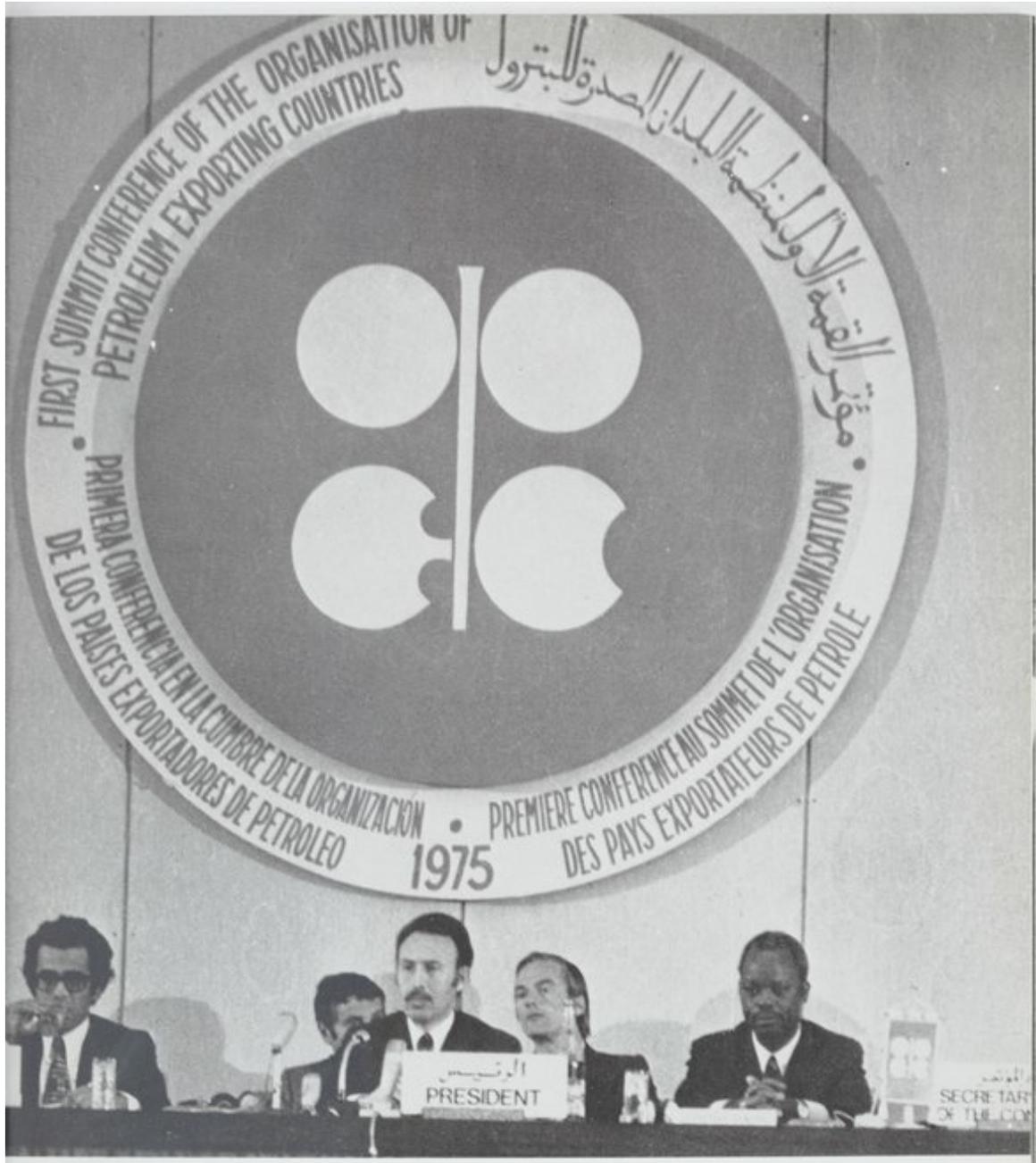
Résolument progressiste, elle soutient activement les mouvements de libération nationale qui trouvent à Alger hospitalité, aide matérielle et financière, appuis diplomatiques.

Avec Boumediene et son jeune ministre des Affaires Étrangères, Bouteflika, l'Algérie prend une part très importante dans tous les grands problèmes que ce soit à l'O.N.U., à l'O.U.A. ou à la Ligue Arabe où, de 1965 à 1975, elle a joué un rôle unificateur incontestable.

Une des premières à préconiser l'arme du pétrole dans le conflit israélo-arabe, elle adhère à l'O.P.E.P. en 1969, après avoir rompu en 1967 ses relations diplomatiques avec les États-Unis, à la suite de la guerre des six jours.

C'est également en 1967 que se tient à Alger la conférence préparatoire de la C.N.U.C.E.D.³ où sont mis sur pied les premiers documents sur les relations entre pays pauvres et pays nantis, et où l'Algérie élabore sa doctrine en la matière. En fait, elle fut le premier État du Tiers-Monde à remettre en question la politique des matières premières en prônant la transformation de

l'ordre économique mondial. Le pillage du Tiers-Monde doit cesser et pour ce faire, il faut modifier les relations inégalitaires Nord-Sud. Ainsi que l'affirmera plus tard la Charte nationale, votée le 27 juin 1976 :

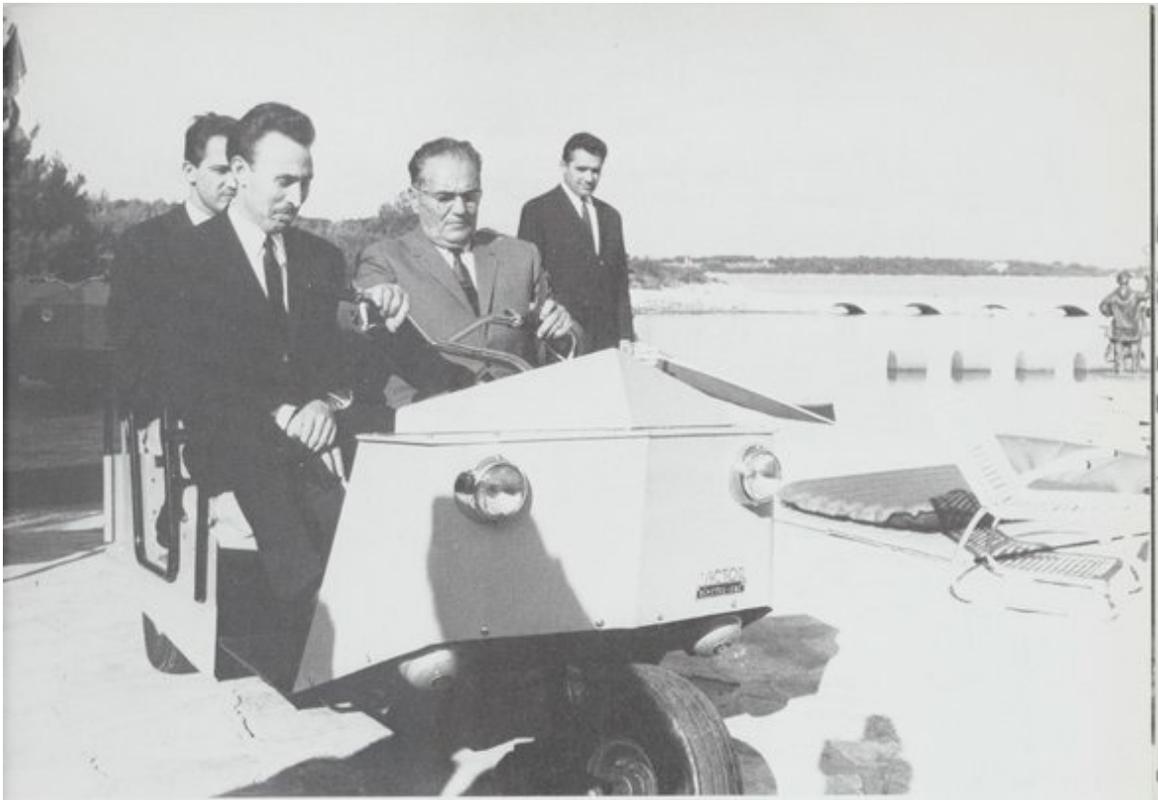


« La lutte pour l'établissement d'un ordre économique international nouveau est, à l'heure actuelle, une des tâches fondamentales de la lutte des peuples pour leur indépendance et leur émancipation économique et sociale.

L'histoire de ces dernières années montre que le succès de cette lutte est conditionné par l'exercice d'une souveraineté pleine et entière sur les richesses naturelles... La lutte menée par les pays du Tiers-Monde pour la récupération de leurs richesses nationales débouche inévitablement sur la bataille pour la maîtrise des prix et la dialectique de cette lutte nous apprend chaque jour qu'elle ne peut être menée efficacement que par une action solidaire à l'échelle mondiale de tous les pays exploités ».

C'est ainsi que dans les conférences des non-alignés, l'Algérie prend la tête du Monde arabe et de l'Afrique et exige la participation du Tiers-Monde à la mise en place d'un nouvel ordre monétaire international où le Tiers-Monde ne ferait plus seul les frais des dévaluations du dollar ou des baisses du prix des matières premières. En septembre 1973, le 3^e Sommet des non-alignés qui se tient à Alger nomme Boumediene président des Non-Alignés pour trois ans et le charge de les représenter à l'O.N.U. En janvier 1974, toujours sur cette lancée, l'Algérie demande au nom des pays non-alignés la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. consacrée à l'ensemble des problèmes des matières premières et du développement des pays du Tiers-Monde. Non seulement elle obtient gain de cause mais encore, c'est à partir des textes algériens que sera préparée cette conférence. Le ministre Bouteflika est proposé comme président de la 29^e session de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

Houari Boumediene sur la grande muraille de Chine.



Houari Boumediene avec le maréchal Tito.

Le colonel Kadhafi à Alger.





Yasser Arafat à Alger.

Pourtant, bien que les relations de l'Algérie avec le Maghreb d'abord, le monde arabe ensuite soient privilégiées (c'est grâce à l'Algérie que l'O.L.P. a été unanimement reconnue comme seule représentante du peuple palestinien, à Rabat, en 1974), Boumediene se voit isolé diplomatiquement en 1975 sur l'affaire du Sahara espagnol où il soutient, conformément à ses principes depuis longtemps énoncés, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le reste du Maghreb, le monde arabe et l'Afrique, soutiennent au départ, quant à eux, les revendications marocaines.

Cependant, au sommet de l'O.U.A. à Mogadiscio, en 1975, c'est encore Boumediene qui représente le Maghreb.

Enfin, Alger est une importante capitale diplomatique qui a vu la visite de nombreuses personnalités : Nasser en 1963, Castro en 1972, Brandt, Palme, Kissinger, Kreisky, Pham Van Dong, Giscard d'Estaing en 1975. Mais six mois après la visite de ce dernier, les relations entre la France et l'Algérie se dégradent à nouveau et Boumediene se rapproche alors de la gauche française en invitant en Algérie François Mitterrand et Georges Marchais.

Enfin, en 1976, l'Algérie reçoit la visite de Giap et à nouveau de Fidel Castro. Boumediene vise ainsi à créer un axe Alger-Hanoï-La Havane qui tirerait les non-alignés vers la gauche dans le but toujours présent de revendiquer un nouvel ordre économique international.

Valéry Giscard d'Estaing à Alger, avril 1975.







Culture et enseignement

C'est certainement dans la scolarisation des enfants que l'effort de l'Algérie est le plus spectaculaire. Car c'est à l'école qu'incombe la tâche de parfaire le processus d'unification de l'Algérie face au régionalisme encore vivace et d'assurer le progrès social.

L'alphabétisation des masses en arabe pose des problèmes à cause du manque de maîtres. Celle des adultes sera donc négligée au profit de la scolarisation massive des enfants.

Celle-ci n'a pas été aisée. Au lendemain de l'indépendance, la quasi-totalité des professeurs de l'enseignement supérieur est partie. Dans le cadre des accords d'Évian s'établit une coopération culturelle franco-algérienne et la rentrée scolaire de 1962 peut avoir lieu malgré tout. Les maîtres sont francophones et 750 000 enfants sont alors scolarisés dans le primaire. En 1972, environ 2 300 000 enfants fréquentent l'école.

Dans le secondaire, alors qu'en 1962, 32 000 jeunes étaient scolarisés, ils sont dix ans plus tard 230 000. Enfin, en 1962, 3 000 jeunes fréquentaient le supérieur ; il y en a 25 000 en 1972.

Le nombre des maîtres aussi a augmenté notablement, bien que ce soit encore insuffisant : en 1962, on en dénombrait 13 000 dans le primaire ; en 1972, ils sont 45 000, tandis que le secondaire comptait 1 300 enseignants en 1962 pour 6 000 en 1972.

Dans le technique, il y avait 18 000 enseignants à l'indépendance. Dix ans plus tard, ils sont 50 000. En 1974, une réforme qui doit s'étaler sur dix ans a eu lieu dans l'enseignement technique, auquel on accorde un intérêt particulier dans la mesure où l'Algérie manque considérablement de cadres moyens.

En 1975, 73 % des enfants sont scolarisés. Mais il y a de grandes disparités régionales et une mauvaise scolarisation des filles dans les campagnes, où le poids des traditions l'emporte sur les nécessités du modernisme. Ainsi 85 % des filles sont scolarisées à Alger, mais 28 % à Médéa ou 32 % à Mostaganem.

Par ailleurs, dans le secondaire, les maîtres nationaux sont moins nombreux que les enseignants étrangers qui, comme les médecins d'ailleurs, acceptent plus facilement de travailler dans le bled que les autochtones. La différence est plus grande encore dans le supérieur où, pourtant, le nombre de professeurs est insuffisant, la France, par réaction à l'affaire du pétrole, envoyant en Algérie trop peu de coopérants par rapport aux besoins.

Cependant 1/3 des sections reçoivent actuellement un enseignement totalement arabisé, essentiellement dans le primaire d'ailleurs dont les maîtres, arabophones, sont davantage entre les mains des traditionalistes. Dans un autre domaine, de nombreux efforts ont été faits en matière de formation professionnelle et de formation des cadres, grâce notamment aux Instituts de Formation Professionnelle pour Adultes et autres organismes, avec le concours des ministères techniques et du ministère de l'Éducation Nationale. Cependant, l'écart par rapport aux besoins qui sont immenses demeure encore très grand.

Pour atteindre un tel résultat, l'Algérie a accordé à l'Éducation Nationale 25 % du budget de fonctionnement de l'État, ce qui représente 10 % du produit intérieur brut.

Mais, au niveau universitaire, les enseignements qui demeurent le plus fréquentés sont encore les lettres et le droit.

Dans les branches scientifiques, l'arabisation est infiniment plus lente que dans les sciences sociales et surtout l'histoire où, pourtant, les étudiants se plaignent qu'elle ne soit pas assez rapide.

Quant aux programmes, ils ont été complètement refondus. Il a fallu revoir tout le système éducatif, décoloniser l'histoire, refaire les manuels scolaires. On essaie aussi de valoriser les sciences et les techniques par rapport aux lettres et aux arts, pour les besoins de l'industrialisation et de la modernisation des structures.

La politique culturelle tend à la fois vers l'arabisation et l'islamisation afin de ramener vers ses sources un peuple qui a été à ce point déculturé. C'est la recherche d'un contexte authentiquement national, permettant de réaliser en quelque sorte la « révolution culturelle ». En fait, la synthèse entre traditionalisme et modernisme nécessaire est extrêmement difficile à effectuer, d'autant qu'à l'étape actuelle le français ou plus exactement le bilinguisme demeure encore le moyen le plus efficace pour faciliter le progrès social, dans la mesure où l'appareil d'État et le secteur nationalisé fonctionnent encore en grande partie en français. Moins

« efficaces » — l'efficacité est une des clefs du système idéologique du gouvernement — les intellectuels uniquement arabophones n'ont pas encore une place très importante au sein de l'administration. C'est encore l'oscillation entre modernisme (sociétés nationales, etc.) et tradition, entre ethnocentrisme (ressourcement) et européocentrisme (modèles de développement, etc.) qui transparaît dans le système d'enseignement, le système culturel en cours. C'est aussi la raison pour laquelle les écrivains algériens de langue française se trouvent dans une situation ambiguë par manque d'authenticité, dans la mesure où ils n'écrivent pas dans la langue nationale. Quant à l'enseignement originel, il devra se fondre jusqu'à disparaître dans un enseignement général unifié, tandis que l'éducation morale se généralisera dans le primaire et le secondaire.

Les jeunes, les femmes

La Jeunesse du F.L.N., créée en 1962, a donné naissance en 1975 à une organisation spécifique de la jeunesse ; l'Union Nationale de la Jeunesse Algérienne (U.N.J.A.), dans le cadre des organisations de masses qui regroupent : l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.), l'Union Nationale des Moudjahidines (anciens combattants) et l'Union Nationale des Femmes Algériennes (U.N.F.A.). Dépendant toutes du Parti unique : le F.L.N., ces organisations doivent être les courroies de transmission entre celui-ci et la population algérienne.

Boumediene n'a pas attendu la constitution de l'U.N.J.A. pour essayer de sensibiliser les jeunes, et surtout les étudiants, et les mobiliser à la faveur de la révolution agraire. Il fit personnellement appel à eux pour qu'ils aillent expliquer cette réforme aux principaux intéressés. Et il réussit dans son entreprise. Pourtant, jusqu'à une date récente, le pouvoir eut plutôt maille à partir avec les jeunes, principalement les étudiants, plus turbulents, dont l'organisation, l'U.N.E.A., fut dissoute en 1971.

Houari Boumediene pendant sa campagne d'explication avec les étudiants.



En fait, jusqu'à cette mobilisation, les jeunes — bien que le droit de vote eut été fixé à 18 ans — ne jouaient pas un rôle particulier dans la société algérienne, pourtant une des plus jeunes du monde (3/4 de la population ont moins de 25 ans). Le chômage les touchait de plein fouet dès que leur scolarisation était terminée, à moins qu'ils n'aient eu la possibilité d'acquérir une qualification leur permettant de trouver un emploi.

La Charte de 1976 leur a assigné un rôle important. L'Algérie compte en effet sur eux (et sur les syndicalistes) pour qu'ils deviennent l'ossature du parti rénové, espérant qu'ils se forment dans l'action. Les organisations de masses doivent devenir une pépinière de cadres pour le Parti, dont le critère de militantisme passe par leur attitude positive à l'égard de la Révolution Agraire, celle-ci étant devenue depuis 1972 la pierre de touche des clivages politiques.

Pourtant on retrouve chez les jeunes les mêmes contradictions qu'au sein de la société algérienne tout entière.

Arabo-musulmans, ils doivent soutenir un socialisme spécifique d'où la lutte

de classes est exclue. Or, avec l'industrialisation d'une part, l'enrichissement de certaines couches d'autre part, on ne peut dire que les jeunes en tant que tels constituent un tout homogène. Il leur est formellement conseillé de ne pas imiter dans leur comportement les modèles étrangers, ce qui serait anti-national et anti-socialiste. Or, principalement dans les villes, particulièrement tournées vers l'Occident, où les classes dirigeantes efficaces et modernistes tournent facilement le dos aux coutumes (sauf en ce qui concerne les femmes), l'exemple de la jeunesse européenne, si proche géographiquement, demeure toujours très tentant, surtout dans ses modèles de consommation et ses loisirs. Le jeune citadin souffre de devoir se plier à la coutume, même si dans de nombreux domaines il n'a pas encore acquis cette mentalité industrielle qui le libère de la famille. Car le poids de celle-ci demeure encore très lourd.





Quant au problème des femmes, il est loin d'être résolu, ou seulement vraiment abordé. Sur le plan de l'évolution des mœurs, c'est encore le point noir de l'Algérie. En la matière, la tradition pèse de son poids le plus lourd, malgré l'Union Nationale des Femmes Algériennes dont la direction citadine est fort peu en contact avec les problèmes des femmes des campagnes.



Là encore, à cause de la nature du mouvement national pendant la guerre et après, on n'a pu modifier les mentalités traditionnelles qui sont, au demeurant, les plus difficiles à changer quand il s'agit de la famille, donc des femmes. Leur rôle politique et économique dans la société algérienne est minime. La prise de décision est encore et toujours l'affaire des hommes. Juridiquement, elles sont cependant citoyennes à part entière et participent aux élections. Mais le poids des pères, des frères ou des maris est le plus souvent décisif et les empêche trop fréquemment de participer en pleine connaissance de cause à la vie politique du pays. D'ailleurs, analphabètes à plus de 80 % pour les adultes, elles ne sont guère armées pour le faire, malgré leur lente ouverture sur le monde extérieur. Ce n'est pas un hasard si, aux dernières élections de l'Assemblée Nationale, le 25 février 1977, sur 261 députés, seules 9 femmes ont été élues — dont 4 à Alger — pour 39 candidates.

Jusqu'à aujourd'hui, les femmes sortent relativement peu, — parfois voilées — et les lieux publics sont peuplés d'une clientèle essentiellement

masculine, si ce n'est dans la périphérie des universités.

Globalement, on continue à considérer que l'émancipation de la femme est une nécessité qui doit tenir compte des préoccupations algériennes.

Sur le plan économique, elles ont le droit au travail, mais hormis des postes de filles de salle dans les hôpitaux, de femmes de ménage ou de secrétaires, rares sont celles qui ont, en ville, un emploi plus qualifié parmi les femmes du peuple. En outre, ce qui a été fait en faveur de la femme est encore très limité. Peu protégées contre la répudiation ou le divorce, elles bénéficient cependant d'une loi contre le mariage forcé, et l'âge minimum requis a été élevé. Par contre, le code de la famille demeure toujours à l'état de projet et l'on compte sur la nouvelle Assemblée Nationale pour s'y attaquer.

Par le fait que leur scolarité a été souvent plus courte que celle des garçons, les parents les retirant plus tôt de l'école, la scolarisation massive des filles va lentement modifier ces données. Il n'en demeure pas moins que dans la Charte nationale il est dit notamment :

« Dans l'amélioration du sort de la femme doivent intervenir des actions qui viseront avant tout à transformer une sorte d'environnement mental et juridique négatif et parfois préjudiciable à l'exercice de ses droits reconnus d'épouse et de mère et à sa sécurité matérielle et morale ». Et, dans un autre passage relatif à l'U.N.F.A., il est écrit : « Elle (l'U.N.F.A.) doit être consciente que l'émancipation de la femme n'implique pas l'abandon de l'éthique dont le peuple est profondément imprégné ».



Le service national

Conscient de l'énorme potentiel de la jeunesse, soucieux d'entretenir une force de défense, mais aussi d'assurer une éducation de rattrapage et de formation professionnelle, le Gouvernement algérien a institué un service national de 2 ans.

Par un assez judicieux équilibre entre l'encadrement de la formation militaire et l'application directe des enseignements et des techniques professionnelles, l'Algérie met son contingent directement au service du peuple.

L'armée, outre sa fonction classique, est surtout utilisée pour réaliser des grands travaux d'intérêt national. A l'actif du service national il faut citer :

— La réalisation du « barrage vert », vaste entreprise de reboisement destiné à stopper la désertification des zones pré-sahariennes sur une bande d'une moyenne de vingt kilomètres de large et s'étendant de la frontière marocaine à celle de la Tunisie, soit une longueur totale de plus de 1 500 km.

— La construction de la route transsaharienne qui doit, grâce à ses 1 800 km d'asphalte, soustraire le Sud algérien de l'isolement géographique dans lequel il a vécu jusqu'à ce jour, et de promouvoir les échanges interafricains. D'El Golea à Tamanrasset, puis jusqu'à la frontière malienne d'une part, et jusqu'à la frontière nigérienne d'autre part, c'est pour demain l'autoroute du désert. Plus de 700 km sont déjà achevés.

Les soldats du Service National sur le barrage vert.



Soldat du Service National sur le barrage vert.



Construction de la route transsaharienne.







— L'édification des « villages socialistes » pour toute l'infrastructure d'habitation et de voirie. C'est en s'appuyant sur l'action du contingent que le programme des 1 000 villages socialistes a pu être lancé.

— La mise en valeur des zones incultes par les travaux de défrichage et d'irrigation des terres.

— La participation au programme de la Révolution Agraire, notamment par un encadrement des coopérateurs et l'enseignement des techniques agronomiques.

— La participation au développement industriel en engageant des cadres dans les secteurs défailants après les nationalisations et le départ des techniciens étrangers.

Il semble bien que les résultats obtenus soient tout à l'avantage de l'intérêt général, même si l'on peut penser que l'utilisation du contingent soustrait des emplois aux travailleurs en chômage. En fait, il s'agit de mettre l'armée en prise directe sur l'édification du pays tout en donnant une raison utilitaire, constructive et politique au service national, chaque jeune Algérien devant améliorer son enseignement général et apprendre un métier.



Le tourisme

Depuis dix ans, le gouvernement algérien a consenti un effort considérable pour développer l'infrastructure touristique du pays. Des chaînes d'hôtels, des villages de vacances ont été construits, parmi lesquels un certain nombre dont le style, inspiré de l'architecture mauresque ou saharienne, donne au voyageur l'impression de se retrouver des siècles en arrière tout en lui offrant un confort moderne, et parfois luxueux. L'architecte Pouillon, notamment, a été mis à contribution et son imagination a créé des ensembles — isolés certes des villages alentours — qui parlent à l'imaginaire du voyageur venu se dépayser en Algérie et y retrouver ce qu'il croit être l'Orient. Mais il a échappé, surtout sur la côte, aux tristes résidences, partout semblables, qui font que toutes les grandes chaînes internationales d'hôtels sont identiques. On retrouve là une recherche d'authenticité qui — même si elle ne correspond plus à une certaine réalité — ne peut que plaire au voyageur étranger.

Outre ce qui a déjà été accompli, l'Algérie projette de nouvelles réalisations afin de disposer d'une infrastructure suffisante, moderne, variée et largement répartie sur tout le territoire. Un Office du Tourisme se charge de renseigner le voyageur sur les itinéraires possibles, lorsqu'il souhaite se déplacer, ou sur les centres de détente et de loisirs que recherche le sédentaire. C'est la société nationale Altour qui exploite et met à la disposition du voyageur une cinquantaine d'établissements couvrant pratiquement tout le territoire. Car l'Algérie compte sur le tourisme international comme source d'entrée de devises et de contacts avec l'extérieur, mais aussi comme source d'emplois. Cependant, c'est surtout sur le développement du tourisme populaire national que l'on entend aujourd'hui mettre l'accent.

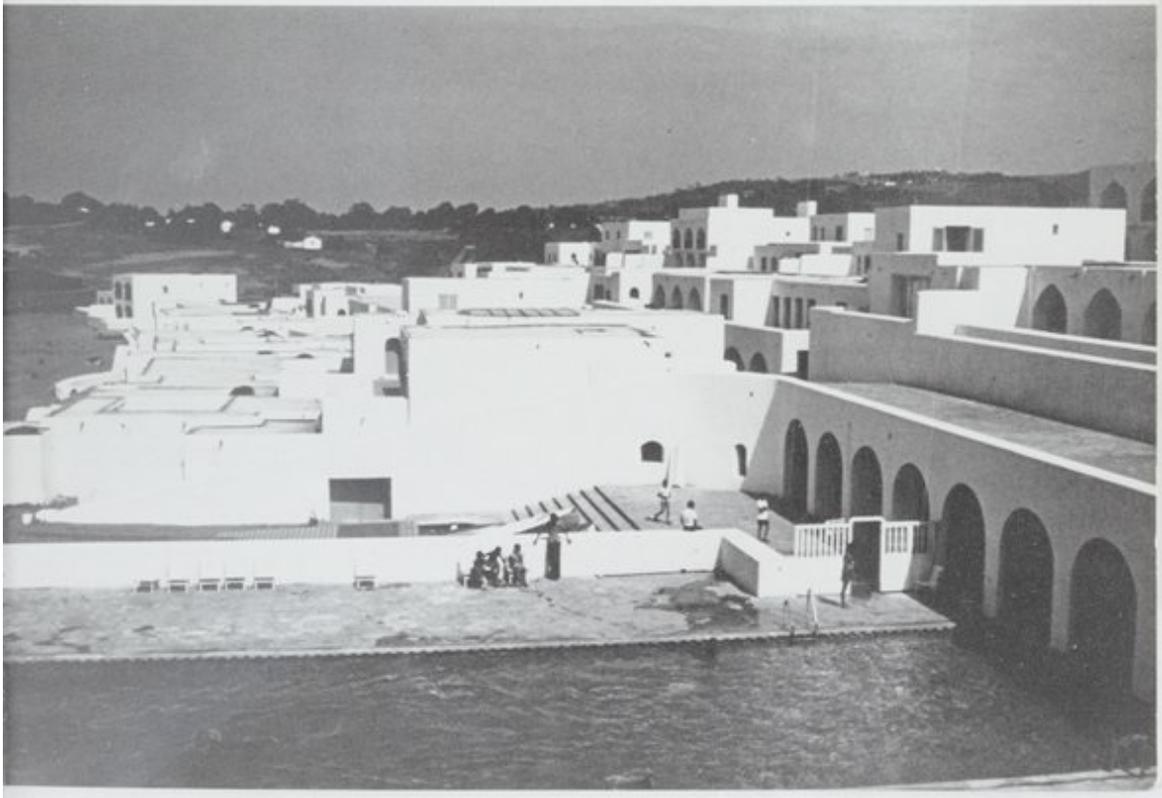
Le pays, vaste de 2 381 741 km², se trouve au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et de l'Orient. Il possède 1 200 km de côtes sur la Méditerranée et un hinterland d'une richesse remarquable. Possédant un réseau intérieur aérien, ferroviaire (4 700 km) et routier (65 000 km) bien entretenu, l'Algérie est en outre desservie sur tout son territoire par des autocars qui permettent de

se déplacer sans grande difficulté.

La beauté et la diversité de ses sites, jointes aux vestiges des différentes civilisations qui se sont succédées sur son sol en font un terrain privilégié pour le tourisme.



Centre touristique de Moretti.



La charte nationale

C'est en 1972, lors de la première visite de Fidel Castro à Alger, que le peuple algérien, pour la première fois depuis longtemps, exprima spontanément dans la rue des manifestations d'enthousiasme qui surprirent les observateurs. Car cet enthousiasme, personne ne s'y trompa, était politique. En acclamant Castro et Boumediene, le peuple algérien affirmait son soutien à la politique de progrès du président du Conseil de la Révolution. Celui-ci, pour la première fois aussi, se laissait aller à un bain de foule, souriant, détendu, et semblait très conscient et satisfait de ce qui se passait. 1972, c'est surtout l'année de la gestion socialiste des entreprises et de la première phase de la Révolution agraire, période de lutte où les opposants à la révolution agraire usent de toutes sortes de manœuvres pour l'empêcher, allant jusqu'à affirmer que l'Islam lui est contraire. L'accueil réservé à Castro montre que le peuple algérien est conscient de l'enjeu, bref, qu'il demeure politisé.

Fidel Castro à Alger en 1972.





Manifestation de soutien des femmes algériennes.

Boumediene est toujours lent à prendre ses décisions, et il prépare ses actions de longue date. C'est en 1974, en effet, qu'il met l'accent sur la nécessité de renforcer et d'approfondir la conscience révolutionnaire et d'élever le niveau politique, dans trois discours importants prononcés l'un à Constantine, l'autre devant les élèves de l'E.N.A. d'Alger, le troisième devant les cadres du Parti à Tlemcen (juin et juillet 1974). Il précise qu'il ne saurait y avoir de distinction entre la Révolution et l'État dont l'appareil doit être un appareil engagé. Et il dit encore à Tlemcen : « La Révolution nationale, si elle n'est le produit de la participation de tous, deviendrait un moyen d'exploitation d'une classe par une autre ».

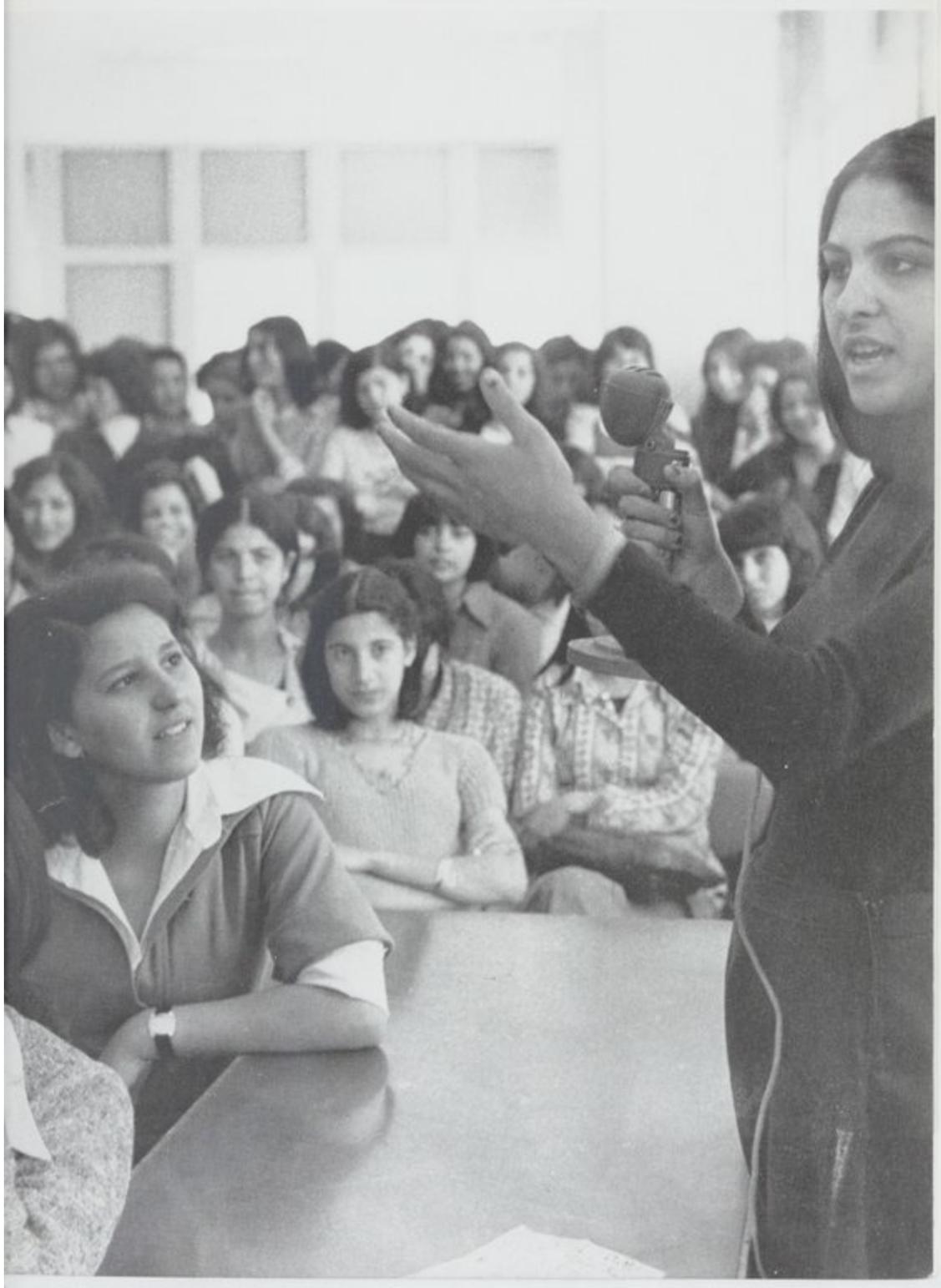
Il faut donc réorganiser le Parti, et les cadres de l'État ne peuvent être que socialistes et militants du Parti. D'autre part, le Parti doit contrôler l'État pour empêcher la naissance d'une classe bourgeoise. On retrouvera ces préoccupations exprimées dans la Charte d'Alger, dont Boumediene annonce

le 19 juin 1975 qu'elle sera soumise au peuple dans les douze mois à venir, et qu'elle sera suivie de l'élection d'une Assemblée nationale et de celle du président de la République.

En effet, le coup d'envoi de la discussion de l'avant-projet de la Charte nationale, tiré à des millions d'exemplaires, est donné le 1^{er} mai 1976 au cours d'un discours d'une particulière solennité. « L'option socialiste étant une question historique, le peuple doit nécessairement exprimer son avis en cette première étape où la Charte n'est encore qu'à l'état d'avant-projet. Toutes les catégories du peuple se doivent de le discuter et de procéder à son enrichissement en émettant leur avis en toute liberté. Soyez certains, chers compatriotes, et c'est là un engagement solennel que nous prenons devant vous, que toutes les opinions seront prises en considération et qu'elles trouveront leur place dans la Charte ».

C'est en effet ce qui se produisit. Réticents au début, il ne fallut pas plus d'une semaine pour que, dans les villages les plus reculés, les quartiers, les universités ou les casernes, la population exprime ses opinions et surtout ses critiques. A tous les échelons, les responsables du F.L.N. avaient reçu pour directive de n'intervenir que pour animer ou relancer la discussion. Vite le débat s'élargit, prenant pour cible la bourgeoisie bureaucratique de l'appareil d'État et le F.L.N. Un besoin de démocratie s'affirmait fortement. On estime que 70 à 80 % de la population algérienne a participé d'une manière ou d'une autre à ces débats qui avaient leurs échos dans la presse écrite et parlée. C'est en fonction de ces débats qui ont fait systématiquement l'objet de procès-verbaux que l'avant-projet de la Charte a été modifié pour donner le texte définitif qui définit les voies et les moyens de la nouvelle étape de l'option socialiste. Plusieurs centaines d'amendements ont été retenus par la commission de rédaction.







Meeting sur la Charte Nationale.

La Charte a été ratifiée le 27 juin 1976 par 98,5 % de oui sur 91,6 % de votants. Ce qui signifie que, devant la pression populaire, les opposants n'ont pas osé se manifester ouvertement lors du vote. Par contre, ils ne se sont pas privés de le faire lors des discussions.

Le texte définitif qui comporte sept titres aborde tous les problèmes de l'Algérie pour l'édification d'une société socialiste.

La notion de socialisme spécifique qui a prévalu depuis l'indépendance se précise grâce à ce texte qui constitue un tournant dans la vie politique du pays.

Le développement doit être « fondé sur l'adhésion des masses et à leur service ». « Ceci — ajoute la Charte — suppose une conception radicale de la démocratie, qui, dépassant les formes connues de la démocratie bourgeoise, doit s'identifier avec la démocratie socialiste ». Ce socialisme, « fondé sur la science et sur le rejet de l'exploitation de l'homme par l'homme... donne une primauté élevée à la spiritualité de l'homme dans le respect de la liberté de pensée et de la liberté de conscience consacrée par la Charte nationale ».



Meeting salle Harcha, à Alger, de l'Union Nationale des Femmes Algériennes.





L'édification socialiste : le volontariat agricole.

L'Algérie vit une « Révolution démocratique populaire » qui a un triple contenu : elle est anti-impérialiste, anti-féodale et a un contenu populaire. Elle lutte donc notamment contre les structures tribales, patriarcales, semi-féodales, contre le style de vie qu'elles perpétuent et les mentalités qu'elles sous-tendent. « La Révolution a non seulement pour tâche de liquider toutes ces survivances archaïques, mais d'en prévenir le retour ». L'objet de la Charte, c'est de « donner au socialisme (algérien) son contenu théorique et pratique adéquat ». Et pour ses auteurs, le processus d'édification socialiste a franchi son cap décisif avec l'entrée en vigueur de la Révolution agricole et de la gestion socialiste des entreprises en 1972. Édification nationale et édification socialiste sont « deux concepts (qui) coïncident plus que jamais ». Ils exigent l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme, grâce à la socialisation des moyens de production. Pourtant, la propriété privée doit être respectée, si elle n'est pas exploiteuse, mais elle ne doit pas devenir une source de puissance sociale. Elle doit s'insérer dans le processus de développement et ne pas porter atteinte aux fondements de la société nouvelle.

Mais pour atteindre le socialisme, il faut sortir du sous-développement, ce que le Pouvoir a amorcé par sa politique économique, agraire et culturelle. Cependant, « pour qu'il y ait édification socialiste, il faut qu'il y ait engagement conscient, capacité politique des travailleurs à assumer leur mission historique à l'avant-garde de la nation ». Ils doivent donc acquérir une conscience politique, devenir des citoyens conscients, s'ils veulent être des producteurs libres. En échange, le socialisme doit « assurer rigoureusement le respect des droits fondamentaux de l'homme ». Il doit aussi, grâce à la gestion socialiste des entreprises, « bannir systématiquement tout sectarisme, tout dogmatisme, tout autoritarisme et tout bureaucratisme ». Les forces fondamentales de la Révolution sont les travailleurs manuels et intellectuels, les paysans, les soldats, la jeunesse et les éléments patriotiques révolutionnaires. Mais il faut aussi se gagner les couches moyennes afin qu'elles ne rejoignent pas le camp de cette « tendance néo-bourgeoise » qui émerge. Ainsi, sans être particulièrement explicite, un clivage de classe commence à être admis.

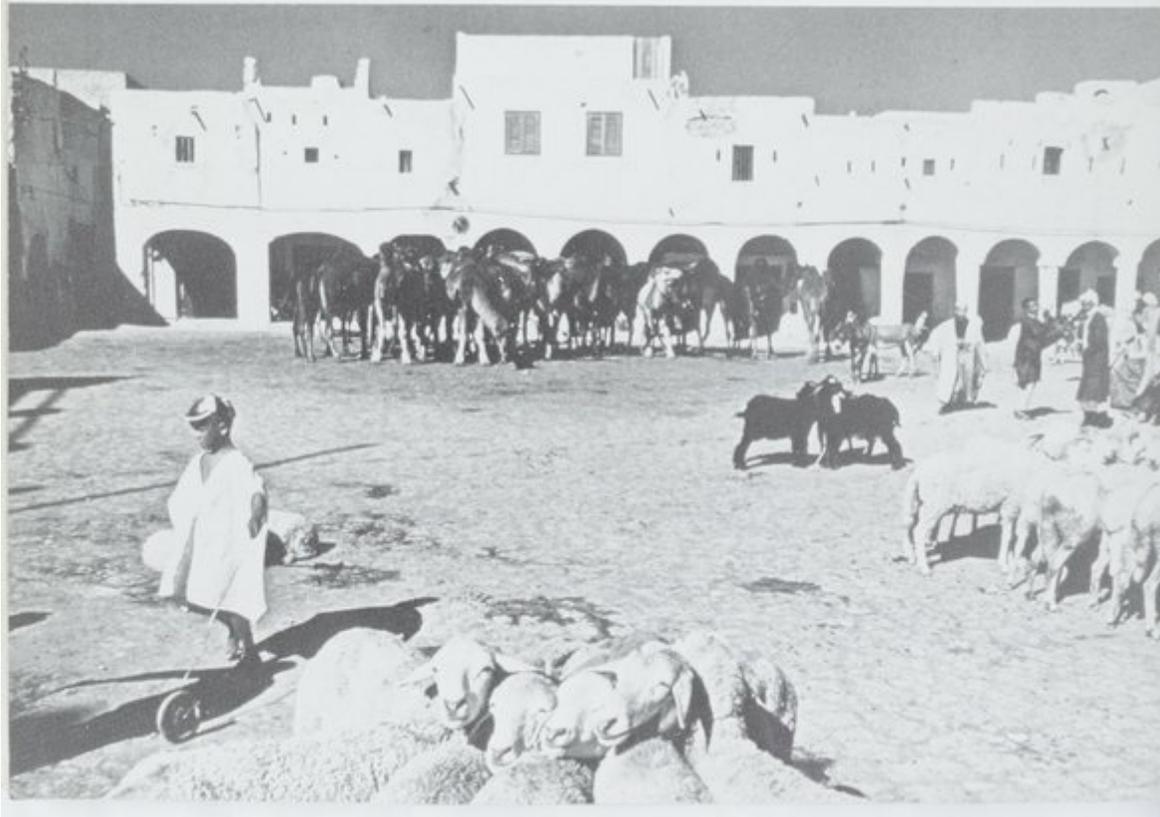
Enfin, dans la phase actuelle, la Révolution doit se prémunir contre deux dangers : la sous-estimation du combat idéologique et la tendance au populisme et au gauchisme.

Manifestation pour la gestion socialiste.



Nomades dans la Willaya de Tizi-Ouzou.

Décentralisation : le grand marché de Ghardaïa.



Dans un second titre, le Parti et l'État, la Charte nationale réaffirme l'unicité du Parti, force d'avant-garde et d'organisation du peuple pour concrétiser les objectifs de la Révolution. Le Parti constitue le guide de la Révolution et la force dirigeante de la société. Sa direction oriente et contrôle la politique du pays. Mais, pour ce faire, il doit modifier ses modes d'organisation et les adapter aux situations nouvelles. Il doit avant tout renforcer son unité idéologique et se défaire de tous les éléments qui transgressent les principes de la Révolution ou en compromettent les idéaux. Les paysans et les travailleurs doivent y occuper une place dominante à cause du rôle qu'ils doivent jouer et de la place qu'ils doivent occuper dans une société socialiste.

Le rôle idéologique du parti est déterminant, et les cadres doivent faire preuve d'engagement, de compétence, d'intégrité, de dévouement au pays et d'une formation idéologique qu'une école de cadres, qu'il faut créer, doit parfaire.

Le rôle des organisations de masse est également défini, notamment celui de l'U.G.T.A., dont l'action est différente selon qu'elle intervient dans les

sociétés d'État ou dans le secteur privé. Elle doit développer la conscience politique et la formation idéologique des travailleurs ; mais « avec l'élargissement de la base économique du socialisme, le syndicat cesse d'être un instrument de lutte contre un État exploiteur pour devenir une partie intégrante du pouvoir dans le cadre d'un État socialiste au service des travailleurs et des paysans ». En revanche, dans le secteur privé, il doit rester le défenseur intransigeant des droits des travailleurs.

Quant à l'État socialiste, il « organise la production et la répartition du produit national et s'affirme ainsi comme l'agent principal de la refonte de l'économie et de l'ensemble des rapports sociaux ». Il « assure le progrès social et culturel, généralise l'enseignement, garantit la santé de tous les citoyens et veille à l'amélioration constante du bien-être de tous. C'est en ce sens qu'il doit impulser la Révolution agraire, la Révolution industrielle et la Révolution culturelle, tâches essentielles de l'édification socialiste ».

L'État est donc démocratique et les Assemblées populaires, permettant aux masses de participer à la gestion des affaires publiques, incarnent la volonté du peuple.

Enfin l'État algérien se veut décentralisateur : « aux communes et aux wilayas la solution des problèmes qui leur sont propres, au pouvoir central les problèmes d'importance nationale ».

Le titre 3 traite des grands axes de l'édification du socialisme, à savoir la révolution culturelle, la révolution agraire — qui vise à changer l'homme de la campagne — , la révolution industrielle — qui élargit et renforce le prolétariat et provoque des changements profonds dans les mentalités — , l'équilibre régional et les formes socialistes de gestion.

Dans les derniers titres, c'est la défense nationale, la politique extérieure, les orientations principales de la politique de développement et les grands objectifs du développement qui sont étudiés, et où l'idée maîtresse est la consolidation de l'indépendance nationale.

Ce que l'on peut dire de cette Charte qui, contrairement à celles de Tripoli (1962) et d'Alger (1964), fut la seule à être discutée avant son adoption, c'est

que, à l'inverse de la Charte d'Alger de 1964, les acquis du Conseil de la Révolution et les réalisations économiques en font un texte utilisable dès à présent, même si les dangers d'une contre-offensive de la droite sont un peu trop minimisés.

Le problème du Parti demeure néanmoins puisque, compte tenu de ses carences, certes dénoncées dans ce texte, on ne voit pas par quel biais les objectifs politiques de cette Charte seront réalisés. Seul le Congrès, prévu pour 1978, remettra en question les notables que sont devenus certains cadres du F.L.N., en l'absence d'une refonte totale des éléments du Parti. Les masses, à elles seules, ne peuvent rester mobilisées indéfiniment, en attendant que se réorganise, se restructure le Parti sur des bases nouvelles, que les cadres véritablement socialistes émergent alors que tant d'entre eux ont été écartés depuis l'indépendance.

Il n'en demeure pas moins que la clarification idéologique qu'apporte ce texte, même s'il refuse de faire état de la lutte très réelle qui se mène entre les classes en Algérie, est une base importante pour le renouveau du F.L.N., à la condition que, sur la lancée de la discussion, les éléments véritablement révolutionnaires acceptent d'intégrer le Parti et finissent par occuper des postes de responsabilité.

Compte tenu aussi de ce que l'on attend de l'appareil d'État, toujours selon la Charte, peut-être l'administration sera-t-elle également rénovée, assainie afin de supprimer les freins qui mettent constamment en danger les acquis de la Révolution.





Bilan

Il n'est pas simple de faire le bilan d'un régime qui connaît tant de contradictions, comme c'est le cas de l'Algérie.

Industrialiste et moderniste dans ses couches dirigeantes, l'Algérie demeure traditionaliste dans son pays profond. État centralisateur et jacobin, elle crée pourtant de nouvelles institutions régionales et promulgue la Charte socialiste des entreprises qui décentralisent en partie les pouvoirs de décision.

Socialiste et égalitariste, elle a pourtant donné naissance à un capitalisme d'État et a permis le renforcement d'une bureaucratie technocratique qui détient des pouvoirs non négligeables dans l'appareil d'État et jouit de nombreux privilèges (villas, voitures de fonction, consommation à l'occidentale), tandis que la masse de la population déshéritée commence seulement à ressentir les bienfaits de la croissance.

Si le secteur d'État contrôle l'ensemble des secteurs stratégiques, il n'en demeure pas moins que le secteur privé contrôle encore 50 % de la production agricole, 65 % de la production dans le bâtiment (4 000 entreprises), 50 % de l'industrie légère (textiles, cuirs et peaux) et surtout 80 % du petit commerce intérieur. Son efficacité est parfois supérieure à celle du secteur public dans des domaines comme le commerce et l'artisanat. Un certain capitalisme privé subsiste donc, marginal dans l'industrie, plus important dans les services.

Sur le plan social, les inégalités se sont accentuées — sans parler des grandes inégalités de développement des forces productives dues à la coexistence de différents modes de production. Ceux qui détiennent le savoir ou le savoir-faire, surtout les francophones, se situent au haut de l'échelle sociale, particulièrement une certaine classe urbaine qui s'est renforcée et enrichie, notamment la bourgeoisie administrative civile et militaire, qui tire sa puissance et ses privilèges de sa participation au pouvoir d'État et à laquelle est liée la bourgeoisie non-étatique par des liens de clientélisme ou autres. Et les classes aisées continuent, malgré une taxation plus lourde des produits de luxe, à consommer une part importante du revenu national, tandis que les

salaires industriels et agricoles n'ont pas suivi l'augmentation du coût de la vie (l'inflation est d'environ 15 % par an) malgré le relèvement du SMIG et des bas salaires de la fonction publique en 1975 et l'exonération fiscale des petits paysans et des petits salariés.

Jalouse de son indépendance nationale, que de nombreuses mesures importantes ont renforcées, ses choix en matière d'industrialisation la rendent étroitement dépendante de la technologie étrangère.

Dans le domaine économique, malgré de nombreuses interventions personnelles du président, le gaspillage est considérable.

Le problème de l'emploi demeure crucial, l'industrie moderne n'employant que 300 000 personnes, et le sous-prolétariat est obligé de vivre d'expédients, tandis que l'émigration vers l'Europe continue.

Quant au secteur public, il est fortement bureaucratisé, malgré la gestion socialiste des entreprises qui en est encore au stade expérimental. Les entreprises nationales sont trop grandes, trop rigides, trop contraignantes et constituent de véritables empires industriels dont les directeurs sont les maîtres.

La pénurie de cadres moyens et d'ouvriers qualifiés empêche souvent qu'elles ne tournent à plein rendement.

Sur le plan agricole, la paysannerie se trouve aux 2/3 à l'extérieur du système socialiste (autogestion, coopératives de la Réforme agraire) et est en proie à un véritable déséquilibre spatial. 300 000 travailleurs agricoles exploitent 3 300 000 ha dans le secteur collectif, objet de tous les soins, mais 1 million de paysans s'entassent sur 4 700 000 ha. Sur certaines terres, les attributaires font défaut, sur d'autres, ils sont trop nombreux.







Sur certaines terres, il y a trop de main-d'œuvre, sur d'autres pas assez. La production demeure faible et il faut attendre les effets de la Révolution agraire pour savoir si elle apportera une solution à la chute spectaculaire de la productivité et si elle permettra de réduire les importations très élevées de produits agricoles qui créent une dépendance alimentaire accrue à l'égard du marché mondial.

La croissance démographique est extrêmement élevée et près de la moitié de la population, dont la mentalité est restée rurale, vit dans les villes qui sont surpeuplées, ce qui a donné lieu à une urbanisation sauvage et à une crise du logement loin d'avoir été résolue.

Les dernières réformes, et surtout la Charte nationale, ont cependant clarifié la situation politique, bien que l'Algérie ne soit pas encore parvenue à mettre sur pied le Parti susceptible de diffuser dans la masse de la population l'idéologie socialiste de la Charte. Le F.L.N., en effet, parti unique, d'avant-garde et révolutionnaire, est jusqu'à présent resté un parti de notables, et se montre difficilement capable de promouvoir ou de dégager parmi ses militants, et le peuple, les éléments nécessaires à son renouveau. Pourtant, la

Charte nationale montre maintenant sans ambiguïté sur quelles couches veut s'appuyer le régime, sous l'impulsion du président, dans sa volonté de faire participer les masses algériennes à la transformation des structures. Celles-ci, pour la première fois depuis longtemps, se sont trouvées mobilisées et sollicitées et ont affirmé leur soutien à l'option socialiste précisée dans la Charte. Les réalisations économiques et sociales, la révolution agraire, la scolarisation des enfants, l'amélioration des conditions de vie grâce à la médecine gratuite (malgré un système hospitalier encore en rodage), l'électrification généralisée, les plans de développement régionaux qui ont commencé à mettre en valeur les zones les plus déshéritées, le revenu par tête, qui est passé de 1 000 D.A. (1 D.A. = 1,20 F) en 1965 à 3.100 D.A. en 1976, enfin l'indépendance politique expliquent le soutien populaire au pouvoir révolutionnaire. (Selon les sources algériennes, la croissance économique a été en moyenne de 7 % et a atteint 9 % ces dernières années, tandis que la production intérieure a augmenté de 85 % entre 1965 et 1975. Les investissements qui étaient d'1/2 milliard de dinars il y a 10 ans se sont élevés à 30 milliards en 1976 et atteignent 40 % de la P.I.B.).

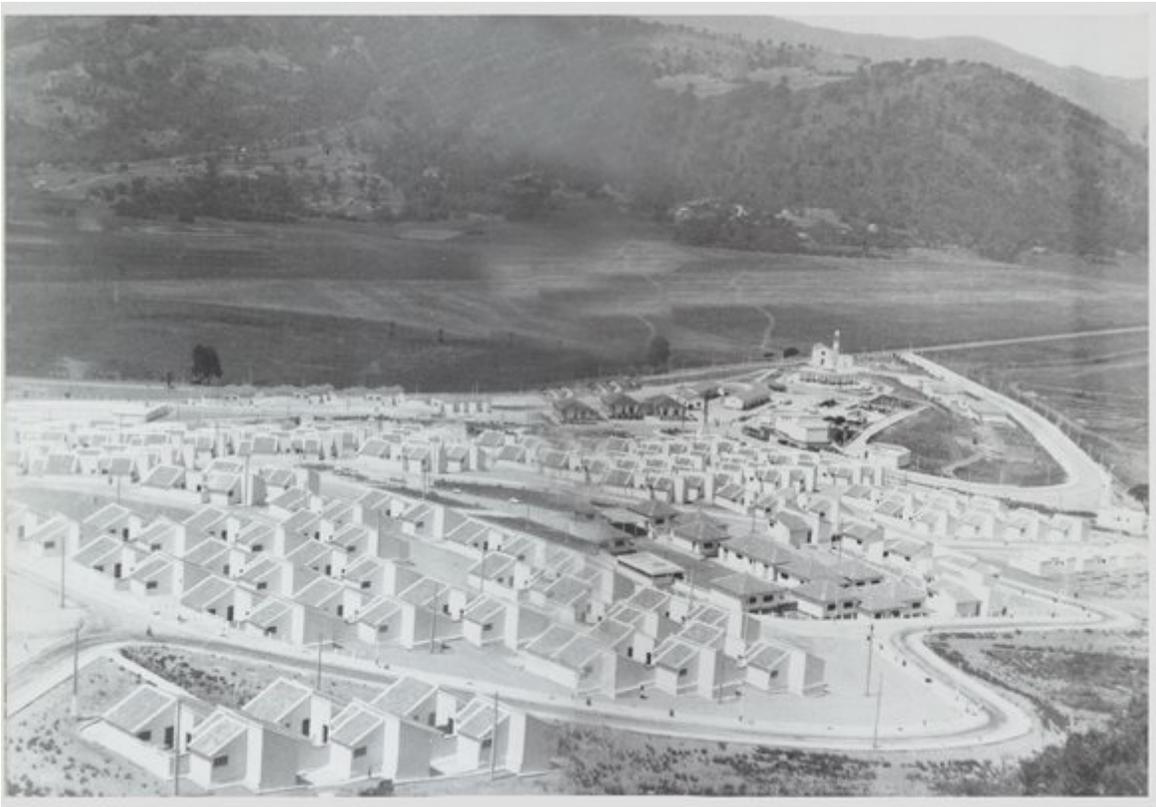


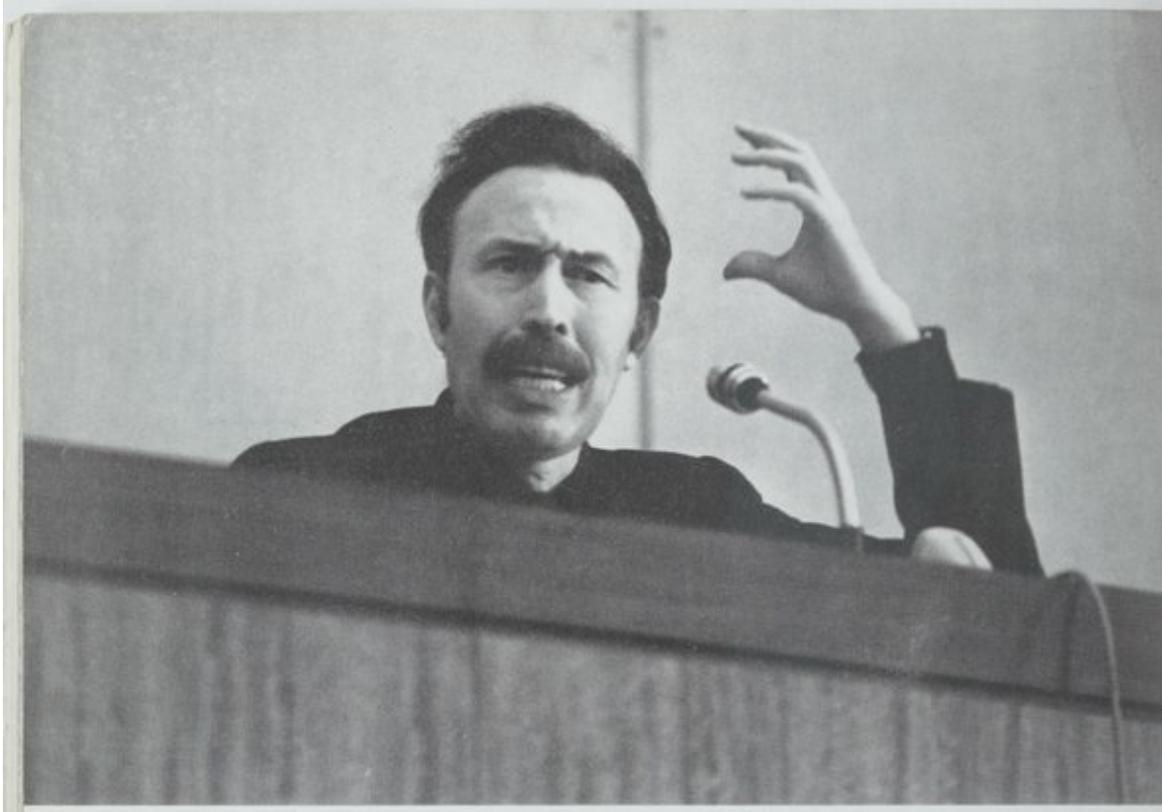
Formation de techniciens à l'Institut du Pétrole.

Toutes ces transformations, un homme, le président Boumediene, les a fortement impulsées, malgré l'opposition de certains éléments, y compris dans son entourage, en insistant constamment sur la nécessité de sérieux, de probité, de rigueur.

A son actif, la construction et la consolidation de l'État.

Le village socialiste d'El Ançor, dans la willaya de Constantine. 318 maisons paysannes réalisées avec l'aide des soldats du Service National. Le village comprend aussi un centre sanitaire, un groupe scolaire de 12 classes, un stade, une piscine, un cinéma, une bibliothèque, une mosquée, un centre commercial, une mairie et une maison de jeunes.





Ce régime grave, souvent austère, tel que la personnalité du chef de l'État l'a imposé, a plus de possibilités que tout autre pays du Tiers-Monde, de sortir du sous-développement par la dénonciation des tares du système.



La qualité des hommes chargés d'appliquer les décisions pose encore problème. Certes, Boumediene tente de moraliser la gestion du pays. La lutte contre la corruption, et, d'une façon générale, les infractions économiques, est sévère. Récemment encore, dans son discours à la Nation (31 mars 1977), le président Boumediene déclarait devant l'Assemblée nationale : « Le problème des hommes, c'est-à-dire de leur intégrité, de leur compétence, de leur engagement, reste le problème-clé. Les qualités morales, techniques, politiques des responsables à tous les degrés de la hiérarchie sont la condition première de toute œuvre durable ». Et il a annoncé que « les sanctions les plus sévères seront prises contre le gaspillage, le laisser-aller, la paresse, la tendance au parasitisme, afin que tout travailleur, ouvrier ou cadre fournisse le travail que l'on attend de lui ». Et parmi les mesures annoncées figurent la lutte sans merci contre la hausse des prix et la spéculation, la lutte contre la bureaucratie, la nécessité de « lier le revenu au travail fourni ». Enfin, des dispositions vont être prises pour simplifier le fonctionnement des services publics et améliorer qualitativement l'enseignement.



Si ce bilan semble sévère et critique, il est cependant plein de promesses. Le

destin de l'Algérie est clairement défini dans la Charte nationale et il ne fait aucun doute que le président Boumediene mettra tout en œuvre pour que les réalisations soient conformes aux intentions. Certaines difficultés inhérentes à la transformation de la société algérienne ont été mises en évidence dans cet ouvrage, mais le gouvernement d'Alger ne les dissimule pas. En fait, il faut surtout tenir compte des acquis de la Révolution, qui sont considérables et irréversibles. Le chemin parcouru peut être considéré avec un positivisme certain, si l'on sait mesurer l'immensité des écarts dus au retard matériel, technologique et culturel. Construire le socialisme dans un pays où il faut tout à la fois, et dans tous les domaines, réaliser ce que les pays développés ont mis plusieurs siècles à échafauder, est sans doute, l'entreprise la plus difficile. On peut toujours, de l'extérieur, considérer que l'évolution de l'Algérie est lente, mais à quelle vitesse, dans la vieille Europe, arrive-t-on aujourd'hui à changer quelque chose, dans n'importe quel domaine ?

Si l'on veut bien tenir compte des réalisations concrètes qui sont à l'actif de la Révolution algérienne, on comprend l'assurance du président Boumediene, après 12 années seulement d'exercice du pouvoir.

Déjà pour l'anniversaire de la proclamation du 19 juin 1965, il déclarait au Palais des Nations d'Alger, le 19 juin 1975 : « Il suffit de jeter un regard sur l'Algérie actuelle pour avoir une image édifiante des réalisations accomplies ces dernières années, non sans peine, certes et non davantage sans erreurs, pour mesurer tout le chemin parcouru.

... Si d'aucuns se plaisent à reprocher à l'Algérie son ambition, et à affirmer que ses grands projets la conduiront à des impasses, ceux-là oublient, ou feignent d'oublier, que l'Algérie a toujours été le symbole du défi et elle le demeure en ce qui concerne les grands problèmes qu'elle connaît actuellement et ceux qui ont trait à son devenir.

... L'Algérie est aujourd'hui indépendante dans la pleine acception du terme, et cette indépendance se manifeste tant sur le plan politique qu'économique. C'est en toute liberté que nous prenons nos décisions et que nous assumons toutes nos responsabilités, quelles qu'elles soient. Nous ne cédon à aucune pression d'aucune sorte et d'où qu'elle vienne, de même que nous ne sommes plus en butte au problème de la domination étrangère. »

Aujourd'hui, incontestablement, l'Algérie appartient totalement aux Algériens, et c'est à eux seuls que revient la conduite de son destin.

L'Algérie d'aujourd'hui retrace son histoire révolutionnaire dans une production cinématographique importante. Ce document est extrait de « Chronique des années de braise ». film de Lakhdar Hamina, Palme d'Or au Festival de Cannes 1975.







Table des photographies

Couverture : Youssef Bouchouchi et Nordine Ziani.

Ministère algérien de l'Information : pages 9, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20-21, 22, 65, 72, 75, 79, 84, 85, 88, 93.

« El Moujahid » : pages 28, 31, 44, 53, 54, 56, 58, 68, 73, 74, 76, 77, 86, 87, 89, 90-91.

« Révolution Africaine » : pages 57, 59, 63, 64, 65, 67, 71, 78, 80-81, 92.

« Algérie Presse Service » : page 25.

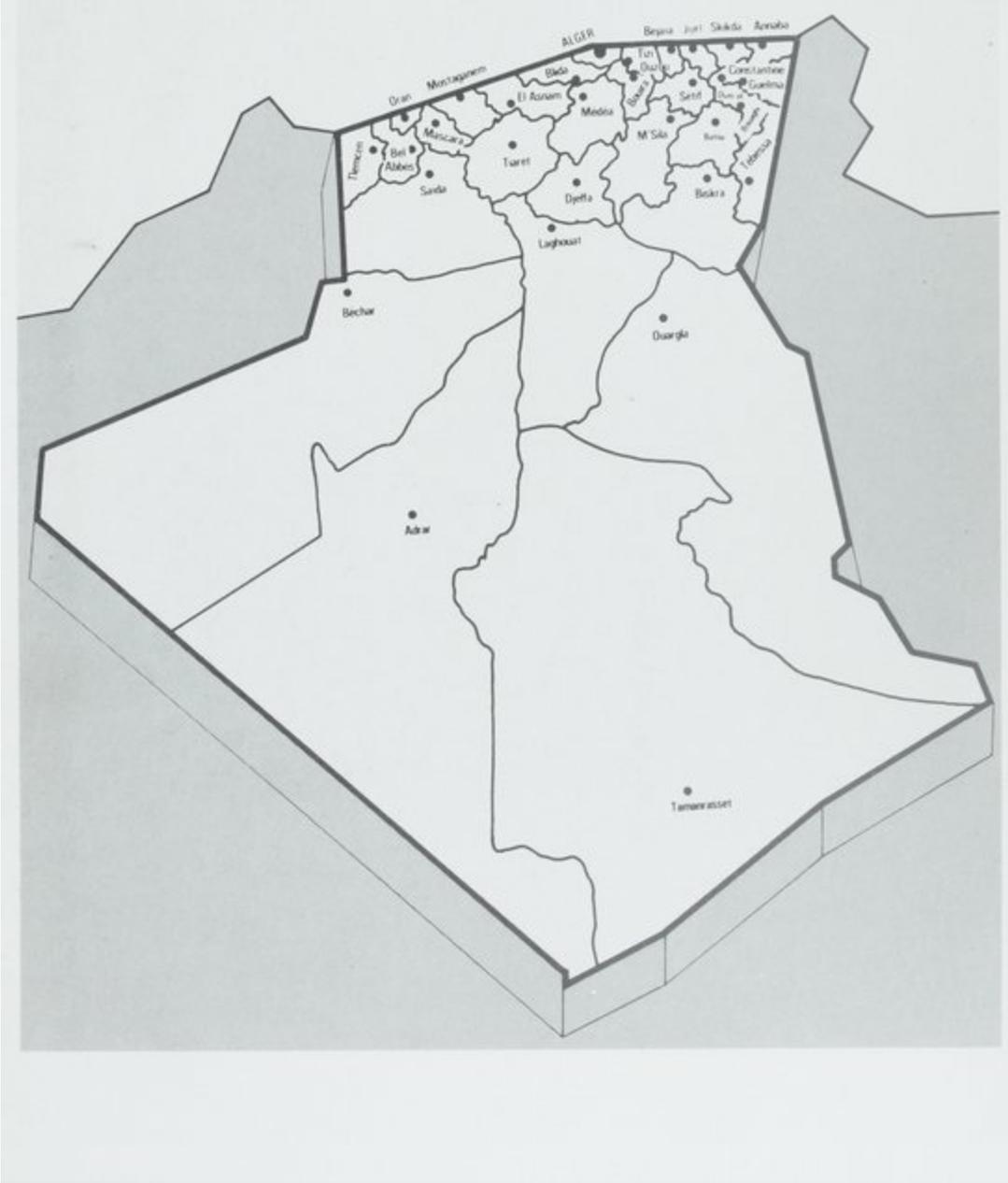
Youssef Bouchouchi : pages 29, 47, 48, 51, 83, 94, 104-105.

Nordine Ziani : page 13.

Dominique Darbois : pages 41, 51, 110-111.

Djamel Fares : pages 2, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 106, 107.

Gilbert Uzan-Gamma : page 67.





ISBN 2-258-00328-8 (Code réf. 38 TTC)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00117014 3

Notes

1

Il s'agit des 5 dirigeants du F.N.L., parmi lesquels Ben Bella, Khider, Boudiaf, Ait Ahmed, dont l'avion qui les transportait à la première conférence au sommet des pays du Maghreb avait été arraisonné par le Gouvernement français. Ces prisonniers avaient été transférés à la maison d'arrêt d'Aulnoye.

2

« Un Algérien nommé Boumediene », Stock, Paris 1976.

3

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement. Son Centre est à Genève et dépend de l'O.N.U.

© Presses de la Cité, 1978.
ISBN 2-258-00328-8

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été initialement fabriquée par la société FeniXX au format ePub (ISBN 9782258119369) le 24 juin 2015.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.